

# *Cahiers* **GUT** *enberg*

☞ TYPOGRAPHIE : LES CONVENTIONS, LA  
TRADITION, LES GOÛTS, ... ET L<sup>A</sup>T<sub>E</sub>X

☞ Jean-Michel HUFFLEN

*Cahiers GUTenberg*, n° 35-36 (2000), p. 169-214.

<[http://cahiers.gutenberg.eu.org/fitem?id=CG\\_2000\\_\\_35-36\\_169\\_0](http://cahiers.gutenberg.eu.org/fitem?id=CG_2000__35-36_169_0)>

© Association GUTenberg, 2000, tous droits réservés.

L'accès aux articles des *Cahiers GUTenberg*

(<http://cahiers.gutenberg.eu.org/>),

implique l'accord avec les conditions générales

d'utilisation (<http://cahiers.gutenberg.eu.org/legal.html>).

Toute utilisation commerciale ou impression systématique

est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression

de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.



---

# Typographie : les conventions, la tradition, les goûts, . . . et L<sup>A</sup>T<sub>E</sub>X

---

Jean-Michel HUFFLEN

*LIB — Université de Franche-Comté*  
*16, route de Gray*  
*25030 BESANÇON CEDEX*  
*FRANCE*

## Résumé

Cet article est la transcription d'un *tutorial* visant à montrer que l'apprentissage des règles typographiques, même en considérant à la fois celles du français et de l'anglais, n'est finalement pas d'une grande difficulté. L'article donne en outre des points de départ pour l'utilisation des *packages* french et babel de L<sup>A</sup>T<sub>E</sub>X 2<sub>ε</sub>, l'un pour l'écriture en français, l'autre traitant de façon homogène la plupart des langues, puis montre comment organiser une nouvelle classe ainsi qu'un nouveau style bibliographique de façon multilingue.

## Introduction

Parmi les nombreux secteurs qui ont évolué suite à l'utilisation intensive de l'informatique, nous pouvons sans conteste placer l'expression écrite. De nos jours, un auteur remet directement à un éditeur son travail tel qu'il apparaîtra au gré des pages du livre, alors qu'il y a peu, cette tâche de « présentation de l'écrit » était réalisée par des professionnels. De même qu'aujourd'hui, beaucoup de lettres sont directement tapées par des ingénieurs ou des techniciens, alors que traditionnellement, c'était une dactylo qui se chargeait de ce travail.

On a pu remarquer beaucoup d'amélioration dans la qualité qui en résulte, dans la mesure où un auteur sachant en tirer parti a le contrôle direct de sa mise en page. . . On a pu constater la quasi-désuétude de certains métiers compte tenu du resserrement des délais éditoriaux<sup>1</sup>. . . Passant outre ces considérations, force est de reconnaître que la généralisation de l'emploi des traitements de texte a conduit beaucoup de personnes à s'intéresser sinon à la typographie, du moins aux bases de cette discipline. S'ensuit alors la consultation d'un ouvrage. . .

---

1. On pourra par exemple consulter [8] à ce sujet.

parfois difficile à dénicher chez un libraire. . . Et très souvent, ledit ouvrage est lié à une seule langue, alors qu'il est de plus en plus exigé, notamment dans les activités scientifiques et commerciales, d'écrire à la fois dans la langue de son pays et en anglais<sup>2</sup>. De plus, même en restant confiné à la typographie d'une langue en particulier, la consultation de plusieurs ouvrages de référence fait apparaître des divergences selon les écoles<sup>3</sup>. Divergences qui ne sont d'ailleurs pas exemptes de polémiques : on pourra consulter [6, 40] à ce sujet. En outre, présenter les règles typographiques comme s'il s'agissait de lois immuables masque l'essentiel : même si le goût intervient, la typographie tente avant tout la réalisation d'un équilibre entre, d'une part, des habitudes visuelles visant à une lecture agréable et aussi peu fatigante que possible, d'autre part, des traditions culturelles. Sur ce dernier point, l'analyse des tendances conduit à remarquer qu'en pratique ces traditions évoluent vers une plus grande *simplification*.

Notre point de vue est qu'à moins de chercher à réaliser des pages de titre sophistiquées ou des effets graphiques spéciaux, l'apprentissage des règles typographiques n'est au fond pas d'une difficulté extrême. D'autant plus que la quasi-totalité des traitements de texte actuels ont réalisé de forts progrès pour en traiter automatiquement la plupart, y compris dans le domaine du multilinguisme. En premier lieu, L<sup>A</sup>T<sub>E</sub>X<sup>4</sup>, doté dès le départ [34] de fonctionnalités visant à produire le meilleur résultat d'un point de vue esthétique et enrichi maintenant de *packages*<sup>5</sup> [21, 35] facilitant l'écriture dans des langues autres que l'anglais, sa langue « natale », voire permettant le mélange, à l'intérieur d'un même document, de parties écrites en plusieurs langues, et ce à moindres frais pour l'utilisateur.

Cet article ne vise à être ni une brutale compilation de règles typographiques, ni un abrégé de typographie, ni un manuel de référence, aussi modeste soit-il, c'est pourquoi nous n'adopterons pas une décomposition langue par langue<sup>6</sup>, décomposition à l'intérieur de laquelle nous passerions en revue les principales

---

2. À noter que par « anglais », nous sous-entendons « la langue parlée et écrite dans tous les pays anglophones ». Nous utiliserons les mots « américain » et « britannique » — ainsi que les symboles « £ » et « \$ » — quand nous aurons à différencier les usages en vigueur aux États-Unis — qui d'ailleurs tendent à s'imposer dans les publications scientifiques — de ceux de la Grande-Bretagne.

3. C'est encore plus vrai dans le cas de la langue de Shakespeare où, rappelons-le, coexistent les usages britannique et américain.

4. Ceux d'entre nous qui écrivaient avec L<sup>A</sup>T<sub>E</sub>X des ouvrages en français dans les années quatre-vingts peuvent mesurer l'ampleur des progrès accomplis depuis lors.

5. Beaucoup d'auteurs francophones traduisent ce mot par « extension », alors qu'une traduction littérale serait plutôt « empaquetage ». Nous préférons quant à nous conserver le terme original « *package* » en considérant qu'il fait partie de la terminologie de L<sup>A</sup>T<sub>E</sub>X 2<sub>ε</sub>.

6. Encore que dans notre communauté, seules deux langues sont vraiment concernées : le français et l'anglais.

règles<sup>7</sup>, mais préférons adopter un plan *thématique* mettant en évidence les règles que nous pourrions qualifier d'« universelles » — tant il semble qu'elles soient suivies dans la quasi-totalité des langues écrites avec l'alphabet latin — des tendances liées aux traditions véhiculées par une culture particulière. C'est là que nous verrons qu'au fond, des cultures aussi différentes que les cultures française et anglo-saxonne n'ont pas donné naissance à de grandes divergences en matière de typographie. C'est à ce voyage à travers les conventions typographiques que vous convie la première section. Ce voyage explorera successivement l'apparence des textes, les signes de ponctuation employés ainsi que les conventions d'espacement qui leur sont attachés, les utilisations liées à ces divers signes, sans oublier l'emploi des lettres capitales ainsi que des caractères gras et italiques, puis se terminera par la présentation des bibliographies.

Dans la deuxième section, nous montrons à un utilisateur de L<sup>A</sup>T<sub>E</sub>X comment tirer parti des fonctionnalités offertes par ce logiciel, selon les conventions typographiques auxquelles il désire se conformer. C'est dans cette partie que nous étudierons quelles fonctionnalités sont fournies par les *packages* french et babel de L<sup>A</sup>T<sub>E</sub>X 2<sub>ε</sub>.

La lecture des deux premières sections ne suppose qu'une connaissance de base de L<sup>A</sup>T<sub>E</sub>X [35] et de B<sub>I</sub>B<sub>T</sub>E<sub>X</sub> [42]. Par contre, la troisième section est consacrée à un problème plus pointu, mais néanmoins réaliste : il est assez fréquent pour un utilisateur de L<sup>A</sup>T<sub>E</sub>X de devoir enrichir voire redéfinir quelques caractéristiques d'une classe existante pour l'adapter à des spécifications requises pour une conférence ou une revue. Les mêmes besoins peuvent conduire au développement d'une nouvelle classe, éventuellement ajoutée à la distribution publique de L<sup>A</sup>T<sub>E</sub>X, auquel cas il est souhaitable que cette classe soit écrite de façon robuste car elle deviendra potentiellement utilisable par un grand nombre d'auteurs. Nous montrons dans cette section les difficultés à surmonter pour que les extensions ou la nouvelle classe puissent être adaptées au traitement de textes sources écrits dans des langues différentes, y compris en ce qui concerne les aspects bibliographiques.

Afin de ne pas ralentir exagérément la lecture, nous avons regroupé dans un glossaire en fin de cet article les définitions de quelques termes utilisés en typographie et dont nous ferons mention. La première apparition d'un tel terme dans l'article est signalée par une astérisque\*. Quant aux définitions de ce glossaire, elles sont extraites de [47].

---

7. Au demeurant, nous avons déjà « commis » ce genre de document : [28, ch. 7]. Le lecteur curieux pourra remarquer certaines petites divergences entre ce guide et le présent article : notre expérience et nos lectures nous font tendre nous aussi vers une plus grande simplification.

# 1. Voyage à travers les conventions typographiques

## 1.1. Apparence

Comme nous l'avons mentionné dans l'introduction, le principal but des conventions typographiques\* n'est pas d'enserrer un auteur dans un carcan de lois figées, mais de fournir des lignes directrices visant à une lecture sinon reposante, du moins agréable. En conséquence, l'un des tout premiers conseils que donnera un précis de typographie est de ne pas abuser d'effets spéciaux : certes, ils attirent l'attention du lecteur, mais leur répétition peut fatiguer l'œil. On réservera donc les effets décoratifs des polices\* de fantaisie<sup>8</sup> pour les titres voire les illustrations. Quant au choix de caractères pour l'écriture de textes, il est d'usage de distinguer les polices avec empattements\* — par exemple, les polices *Computer Modern* (la police d'origine de T<sub>E</sub>X [32]), *Garamond* et *Times*<sup>9</sup> — des polices sans empattements<sup>10</sup> — par exemple, les polices *Optima* et *Helvetica*<sup>11</sup>. Même si des considérations culturelles interviennent clairement dans le choix — les pays anglo-saxons étant davantage habitués aux polices sans empattements —, on considère que les polices avec empattements sont pour les textes à *lire*, les polices sans empattements pour les textes à *regarder*<sup>12</sup>. Dit plus précisément : les polices sans empattements conviennent pour des titres, les polices avec empattements sont préférables pour les textes des paragraphes\*. Sont également à *regarder* les textes des transparents, d'autant plus que les détails des polices avec empattements apparaissent difficilement à grande distance.

De même, il est recommandé d'adapter la taille des caractères utilisés à la largeur de la page de telle sorte que les lignes ne soient pas trop chargées : une moyenne de 72 à 80 signes par ligne<sup>13</sup> étant en général considérée comme une limite supérieure acceptable.

Un autre conseil important est d'être homogène. C'est vrai que se conformer strictement aux règles d'un manuel de typographie confère une bonne qualité au

---

8. Quelques-unes sont aisément accessibles avec L<sup>A</sup>T<sub>E</sub>X : voir, par exemple, [21, § 11.9.3] ou [28, § 3.4.2.8 & 3.4.2.12].

9. Utilisable en L<sup>A</sup>T<sub>E</sub>X avec le *package times*.

10. En anglais : *sans serif*.

11. La police *Helvetica* est utilisable pour des transparents avec L<sup>A</sup>T<sub>E</sub>X au moyen de l'option *semhelv* du *package seminar*.

12. On trouvera un bon panorama du jeu de polices disponibles actuellement dans [44]. Signalons également l'apparition récente de polices *semi-serif*, telles que les deux familles — avec et sans empattements — peuvent coexister dans le même texte.

13. En comptant comme signes aussi bien les lettres et les chiffres que les signes de ponctuation, les apostrophes et les caractères d'espacement. La fourchette donnée correspond à une moyenne de 10 à 12 mots par ligne.

texte produit. Mais c'est tout aussi vrai qu'un texte particulier peut présenter des besoins particuliers : la création de nouveaux symboles, la manipulation conjointe de plusieurs langues dans un ouvrage multilingue ou de plusieurs conventions de présentation dans un ouvrage technique d'informatique, ... Ce qui compte alors, pour un auteur, c'est de se définir des conventions claires et de s'y tenir tout au long de l'ouvrage. Ce point est encore plus important si l'ouvrage se *consulte* plus qu'il ne se *lit*. Disons pour être succinct que la typographie est affaire de *lisibilité*, d'*homogénéité*, de *sensibilité*. C'est dans le but d'affiner ces trois directions que les conventions dont nous allons parler — et qui ont été mûries par les traditions — doivent se comprendre.

En composition traditionnelle, les alinéas<sup>14</sup> doivent en principe être justifiés\* aussi bien à gauche qu'à droite, et commencer par un retrait à droite. Cette dernière convention visant à mieux faire apparaître le début des alinéas est cependant loin d'être absolue : à preuve, la présentation de ces *Cahiers GUTenberg*. On observe souvent le retrait à droite systématique, sauf pour l'alinéa placé immédiatement après un chapitre ou une subdivision de chapitre. Cet usage que l'on peut remarquer chez quelques éditeurs français est surtout suivi dans la littérature anglophone, c'est par défaut la convention que suit L<sup>A</sup>T<sub>E</sub>X<sup>15</sup>.

## 1.2. Gestion des lignes

Une conséquence de la justification des alinéas est la quasi-obligation de *diviser*<sup>16</sup> des mots en fin de quelques lignes du texte, faute de quoi les espaces inter-mots desdites lignes risqueraient d'être trop larges. Comme nous le verrons au § 2, les divisions de mots sont bien traitées par L<sup>A</sup>T<sub>E</sub>X. Aussi, plutôt que de donner ici un abrégé des règles de division de mots — abrégé qui serait au demeurant incomplet et renseignerait mal à propos des mots sur lesquels on peut hésiter —, nous préférons citer les références adéquates :

- pour le français, en commençant par les références exposant le plus complètement le sujet : [14], [12, § 58-76], [22, § 211-235], [46, *Guide typographique*, § 2], [23, § 20] ;
- pour l'anglais : [11, § 6.44–6.53], [12, p. 40, § 9] ; en outre, quelques dictionnaires anglais (par exemple, [41]) précisent pour chaque mot les points de divisions possibles ;

---

14. On confond souvent les mots « alinéa\* » et « paragraphe\* », d'autant plus qu'ils se traduisent tous deux par « *paragraph* » en anglais. Voir le glossaire à ce sujet.

15. Le retrait systématique du premier alinéa pouvant être obtenu au moyen du *package indentfirst*.

16. Comme on pourra le remarquer en consultant le glossaire, il nous semble approprié de parler de « division\* de mots » et non pas de « césure\* », l'usage de ce dernier mot étant impropre dans ce sens.

et y ajouter les points suivants :

- en ce qui concerne la division des mots anglais, les règles britanniques et américaines ne sont pas exactement les mêmes : disons que les règles britanniques sont davantage fondées sur l'étymologie, mais qu'en pratique, le résultat diffère assez peu<sup>17</sup> ;

- s'il est inesthétique de diviser avant ou après une seule lettre<sup>18</sup> :

a/beille

de même de diviser après une apostrophe :

l'/abeille

par contre, le minimum de deux lettres requis avant ou après une division peut être compté de part et d'autre d'une apostrophe :

l'a-beille

- en typographie française « pure », on évite autant que possible de diviser devant une syllabe muette, c'est-à-dire de diviser :

muet-te

- de même, on évite de diviser noms propres et sigles.

S'il est clair que la division d'un sigle est inesthétique et doit être évitée, par contre, les autres points que nous venons de signaler sont difficiles à suivre scrupuleusement. D'une part, plus la colonne de texte sur une page est étroite, plus le besoin de diviser les mots est grand. D'autre part, tout est affaire de compromis : par exemple, [31, Ch. 14] précise que « Don-ald E. Knuth » est préférable à « Donald E. ¶ Knuth »<sup>19</sup>.

À l'opposé, il n'est pas inutile de savoir où inhiber la coupure des lignes, afin de poser aux endroits correspondants des espaces\* insécables\* (« ~ ») dans un texte source L<sup>A</sup>T<sub>E</sub>X. Que ce soit en français ou en anglais, le passage à la ligne suivante est indésirable :

- entre un mot ou un signe introduisant une référence et la référence elle-même<sup>20</sup> :

th\ '{e}or\ '{e}me~10      Section~2.1

cette règle incluant les références bibliographiques :

voir~\cite[Ch.~14]{knuth1984}

17. L<sup>A</sup>T<sub>E</sub>X permet de diviser suivant les règles britanniques (cf. § 2.3), mais par défaut, ce sont les règles américaines qui sont considérées.

18. « / » indique une division prohibée.

19. « ¶ » désigne le pied-de-mouche, figurant ici un passage à la ligne suivante.

20. Selon l'usage établi, nous reproduisons les exemples de textes sources L<sup>A</sup>T<sub>E</sub>X en utilisant la police de caractères « machine à écrire ».



- de manière analogue, entre un nom et un ordre :

Nicolas~II

- entre deux membres d’une abréviation :

loc.~cit. (cf. table 1)

- entre l’avant-dernier prénom et le dernier, entre les éléments d’un nom de famille, entre une particule et le mot qui la suit ; [31, Ch. 14] illustre tous ces usages par l’exemple suivant :

Charles Louis Xavier~Joseph de~la Vall\’{e}e~Poussin

la même règle s’appliquant entre un *first name* et un *middle name* :

William~S. Burroughs

### 1.3. Signes et gestion de l’espace

Il existe deux tendances pour gérer l’espace :

- ce que l’on pourrait appeler la tendance anglo-saxonne : la séparation entre phrases est clairement marquée, par contre, les signes de ponctuation sont collés au texte qu’ils ponctuent, soit à gauche, soit à droite, soit à gauche et à droite ;
- à l’inverse, la typographie française utilise la même espace<sup>21</sup> à la fin d’une phrase et entre deux mots d’une même phrase, mais « aère » davantage l’intérieur d’une phrase en entourant d’espaces certains signes de ponctuation.

Les deux effets sont possibles en L<sup>A</sup>T<sub>E</sub>X, selon la commande activée.

`\frenchspacing` Aucune distinction entre une espace inter-mots et une espace après la fin d’une phrase.

`\nofrenchspacing` (activée par défaut) La longueur de l’espace après la fin d’une phrase est au moins égale à un cadratin\*. Sont réputées terminer une phrase les espaces situées après :

. : ; ! ?

à moins que ce signe ne suive une lettre capitale<sup>22</sup>, ce qui permet la pose d’une espace inter-mots après l’abréviation d’un *middle name* :

Robert E. Howard

21. Le mot « espace » est féminin en français lorsqu’il désigne le caractère d’espace.

22. Ne pas confondre « capitale\* » et « majuscule\* » : « capitale » se rapporte à la *forme* de la lettre (comparer « b », d’une part, « B » et « B », d’autre part), tandis que « majuscule » se rapporte à sa *taille*. L’exemple précédent montre l’existence de *petites capitales* : notons toutefois qu’en l’absence de précision, « capitale » est mis pour « grande capitale ». Quant aux lettres minuscules\*, elles forment le *bas de casse\**.

mais nécessite la mention explicite d'une espace inter-mots par la commande « `\_` » après un point abrégatif :

`Prof.\ Donald E. Knuth`

ainsi que celle d'un cadratin par la commande « `\@` » lorsqu'une phrase est terminée par une lettre capitale :

`France belongs to the E.E.C\@. Germany, too.`

Voici maintenant comment les autres espacements sont gérés.

- Dans la typographie anglaise, les signes ouvrants sont collés sur leur droite et les signes fermants collés sur leur gauche; quant aux signes à la fois ouvrants et fermants, ils sont collés à gauche et à droite. Ce qui nous donne :

`\LaTeX\ is powerful, isn't it?` « , » et « ? » fermants.

`'Do you enjoy using \LaTeX?'` « ' » et « ( » ouvrants,

`(I've used it for many years.)` « ' » et « ) » fermants.

`\LaTeX---as a word processor---is wonderful.`

« — » à la fois ouvrant et fermant.

- Dans la typographie française, les signes de ponctuation *hauts* — ce sont :

: ; ? !

—, ainsi que les appels des notes en bas de page, sont précédés d'une espace fine (dont la longueur vaut environ un quart de cadratin) et insécable :

`Une note\,\footnote{\ldots\ en bas de page.}`

Comme l'exemple le montre, cette espace fine et insécable est obtenue par la commande « `\,` »<sup>23</sup>. Quant aux points et virgules, ils sont collés à gauche. Les parenthèses et crochets sont collés à la portion de texte qu'ils délimitent, alors que les guillemets ouvrants et fermants nécessitent l'insertion d'espaces fines :

(une page de publicité)

« Aimez-vous la belle typographie ? »

Lorsqu'un signe lie deux mots — c'est le cas du trait d'union et de l'apostrophe —, aucune espace n'est laissée, ni à gauche, ni à droite. Quant aux tirets, une espace inter-mots est laissée à gauche et à droite :

Vivez — comme moi — une vie d'artiste.

à moins qu'un tiret soit suivi d'un point ou d'une virgule :

---

23. Mentionnons, sans rentrer dans des arcanes trop techniques, que l'espace fine produite par la commande « `\,` » est insécable si elle est suivie d'un signe de ponctuation, mais n'est pas insécable dans le cas général.

La vie d'artiste est préférable à la vie de chien — quoique je n'aie jamais été chien —, j'en suis sûr.

Ces règles admettent des variantes :

- on assiste, dans les deux typographies, à un remplacement du tiret long (produit par « --- » en L<sup>A</sup>T<sub>E</sub>X) par le tiret court<sup>24</sup> (produit par « -- ») et réservé à l'origine pour la mention des bornes d'un intervalle dans la typographie anglaise :

The war of 1914--1918.

la typographie française employant dans ce cas le trait d'union :

La guerre de 1939-1945.

- en typographie française, les espaces suivant un tiret qui ouvre une incise et précédant le tiret qui ferme l'incise sont en principe insécables : cet usage est difficile à suivre en pratique et tend à tomber en désuétude ;
- de même, on peut remarquer dans la typographie anglaise l'apparition d'espaces avant et après les tirets ;
- retour à la typographie française : la plupart des codes indiquent que les espaces de part et d'autre du deux-points ont même longueur, l'espace placée avant étant insécable ; nous sommes quant à nous pour l'adoption de la convention de [26], qui est de plus en plus suivie et qui a l'avantage d'homogénéiser le traitement de tous les signes de ponctuation hauts<sup>25</sup>.

La différence de « philosophie » entre les espacements utilisés en français et en anglais se manifeste aussi au niveau des symboles. La typographie anglaise a tendance à les coller au nombre qui les précède ou les suit :

£100      \$100      #100    (« # » signifie « numéro » en américain.)

Le cas des unités de mesure est plus hésitant : [9, § 6.1] recommande de les coller au nombre, tandis que les exemples de [11, Ch. 14] sont donnés avec une espace fine :

12in      (pour « inches »)

La typographie française recommande de laisser une espace inter-mots insécable entre un symbole et un nombre :

n° 1            § 2

ainsi qu'une espace fine entre une mesure et son unité. Les seules exceptions — également suivies par la typographie anglaise — sont les symboles « ° » pour « degré », ainsi que « ' » et « '' » pour « minutes » et « secondes » d'angle :

-273°C

---

24. *Range*, en anglais.

25. Sinon, pourquoi un cas particulier pour le deux-points et pas pour le point-virgule ?

cf.	latin <i>confer</i> , compare.
ch., Ch.	chapitre (F), <i>Chapter</i> (£ & \$).
Dr	Docteur (mis pour « <i>Doctor</i> » dans les documents anglais).
etc.	latin <i>et cætera</i> , et le reste.
ex.	exemple (F), <i>example</i> (£ & \$).
fig.	figure.
<i>ibid.</i>	latin <i>ibidem</i> , à la même place.
<i>id.</i>	latin <i>idem</i> , la même chose.
<i>loc. cit.</i>	latin <i>loco citato</i> , à l'endroit cité.
<i>op. cit.</i>	latin <i>opere citato</i> , à l'œuvre citée.
p.	page(s).
<i>P.-S.</i>	latin <i>post-scriptum</i> , écrit après.
vol.	volume.
resp.	respectivement (F), <i>respectively</i> (£ & \$).
©	<i>copyright</i> .
&	et <sup>a</sup> .

a. Le signe « & » se nomme « perluète » en français et « *ampersand* » en anglais.

Table 1: Quelques abréviations utilisées aussi bien en français qu'en anglais.

Terminons cette exploration des signes utilisés par le *point abrégatif*. Ce n'est pas un point qui termine une phrase, mais un point qui signifie que la lettre qui le précède n'est pas la dernière du mot abrégé. Comparons :

« fig. » pour « figure »                      « bd » pour « boulevard »

Il est aisé de se rappeler le rôle du point abrégatif par l'exemple de l'abréviation de « c'est-à-dire », soit « c.-à-d. » Un seul signe marque à la fois le point abrégatif et le point terminant une phrase ; par contre, les deux signes apparaissent côte à côte si un point abrégatif est suivi d'un autre signe de ponctuation :

Connaissez-vous la P.A.O. ?

Cela s'est produit en 2000 ap. J.-C.

Sur cette base d'utilisation du point abrégatif se sont superposées plusieurs évolutions :

- une tendance à l'omettre dans des sigles bien connus d'organismes officiels et de noms d'États :

EDF      USA

ainsi que dans des abréviations qui sont prononcées comme un mot et non par épellation des lettres qui la composent :

1 <sup>er</sup> , 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , ...	adjectifs ordinaux : premier, première, ...
1 <sup>ers</sup> , 2 <sup>es</sup> , ...	adjectifs ordinaux au pluriel.
ap. J.-C., av. J.-C.	après Jésus-Christ, avant Jésus-Christ.
bd	boulevard.
c.-à-d.	c'est-à-dire.
C.E.E.	Communauté Économique Européenne.
C.Q.F.D.	ce qu'il fallait démontrer.
éd.	éditeur.
env.	environ.
E.D.F.	Électricité de France.
M., MM.	Monsieur, Messieurs.
M <sup>e</sup>	Maître (avocat ou notaire).
M <sup>lle</sup> , M <sup>lles</sup>	Mademoiselle, Mesdemoiselles.
M <sup>me</sup> , M <sup>mes</sup>	Madame, Mesdames.
P.A.O.	Publication Assistée par Ordinateur.
n <sup>o</sup> , N <sup>o</sup> , n <sup>os</sup> , N <sup>os</sup>	numéro, numéros.
p. ex.	par exemple.
R.S.V.P.	répondez, s'il vous plaît
sect.	section.
S.V.P.	s'il vous plaît
t.	tome.
th.	théorème.
T.S.V.P.	tournez, s'il vous plaît.

Table 2: Quelques abréviations propres au français.

CEDEX Courrier d'Entreprise à Destination EXceptionnelle  
 ASCII *American Standard Code for Information Interchange*  
 asap *as soon as possible*

- une tendance à placer systématiquement un point à la fin d'une abréviation, surtout lorsqu'elle introduit une référence. Cette tendance, qui provient des quotidiens — composés rapidement —, en particulier des quotidiens américains, commence à envahir la typographie britannique, puisque [9] nous affirme que « *numéro* » (« *number* ») s'abrège en « *no.* » Le même ouvrage précise que c'est la seule abréviation pour laquelle le point est mis après la dernière lettre du mot abrégé. Il abrège « *Mister* » en « *Mr* » (sans point abrégatif), alors que [11] utilise beaucoup plus systématiquement le point en fin d'abréviation et abrège « *Mr.* »

Que faire, face à cette diversité de vues ? Un premier conseil pourrait être de ne pas employer de points en cas de doute sur l'abréviation d'un sigle. Par

<i>a.d.</i>	latin <sup>a</sup> <i>anno domini</i> , après Jésus-Christ.
<i>a.m.</i>	latin <i>ante meridiem</i> , avant midi.
<i>b.c.</i>	<i>before Christ</i> .
<i>ca</i>	latin <i>circa</i> , environ.
ed.	<i>editor</i> (rédacteur en chef ou rédacteur scientifique).
E.E.C.	<i>European Economic Community</i> .
e.g.	latin <i>exempli gratia</i> , par exemple.
esp.	<i>especially</i> .
<i>et al.</i>	latin <i>et alii</i> , et d'autres.
G.M.T.	<i>Greenwich Meridian Time</i> .
i.e.	latin <i>id est</i> , c'est-à-dire.
Mr, Mrs	<i>Mister, Mistress</i> .
Ms	(prononcé [miz]) : Madame ou Mademoiselle.
<i>no</i>	numéro.
Ph.D.	latin <i>philosophiae doctor</i> , Docteur en Philosophie <sup>b</sup> .
<i>p.m.</i>	latin <i>post meridiem</i> , après midi.
Prof.	<i>Professor</i> .
sec.	<i>section</i> .
ser.	<i>series</i> .
Q.E.D.	latin <i>quod erat demonstrandum</i> , ce qu'il fallait démontrer.
U.S.A.	<i>United States of America</i> .
<i>viz.</i>	d'origine latine ( <i>videlicet</i> ), équivalent de <i>namely</i> .
<i>vs</i>	latin <i>versus</i> , comparé à.
w.r.t.	<i>with respect to</i> .

a. Les abréviations d'origine latine citées ci-dessus sont inusitées voire inconnues dans les documents en français, d'où leur mention ici.

b. Désigne en fait tout titulaire d'un doctorat.

Table 3: Quelques abréviations propres à l'anglais.

ailleurs, rappelons la nécessité d'être homogène : il est à notre avis illogique d'écrire dans le même document « EDF » puis « C.E.E. »

Afin de préciser la taxonomie des quelques abréviations très utilisées en français et en anglais, nous en donnons un choix dans les tables 1 à 3. (Dans ces tables, nous suivons la règle standard pour l'utilisation du point abrégatif.) D'autres tables plus complètes pourront être trouvées dans [9, § 6.1], [11, Ch. 14], [12, p. 29-34], [22, § 188], [36, p. 7-11], [46, *Guide typographique*, § 1].

Précisons un dernier point au sujet de « p. » et de « § ». Selon l'usage traditionnel, ces symboles devaient être doublés s'ils désignaient plusieurs pages ou paragraphes :

§§ 2 et 3 pp. 10–20

mais *pas* s'ils étaient employés comme « unités », car les abréviations des unités de mesure ne prennent jamais la marque du pluriel, et donc on écrivait :

un livre de 300 p.

Cette complication tend à être abandonnée aujourd'hui — elle ne survit plus guère que dans « MM. » pour « Messieurs » — et l'on écrit plus simplement :

§ 2 et 3 p. 10–20

#### 1.4. Utilisations des signes

Intéressons-nous maintenant non pas à la présentation des signes mais à leur emploi. Le *point* est utilisé :

- comme point abrégatif (cf. § 1.3) ;
- à la fin d'une phrase ;
- pour séparer les éléments d'une date en français, par exemple : 10.3.2000 ;

mais ne s'emploie pas à la fin d'un titre.

Le *point-virgule* distingue les parties importantes d'une phrase, particulièrement lorsque ces parties sont elles-mêmes ponctuées par des virgules.

Les *parenthèses* sont utilisées pour un discours dans le discours. Une paire de *tirets* est possible pour le même usage, le tiret fermant étant omis en fin de phrase — comme cette incise le montre.

Les *crochets droits* — « [ » et « ] » — sont employés :

- pour transcrire la prononciation d'un mot à l'aide de l'alphabet phonétique international,
- pour commenter un texte dont on n'est pas l'auteur,
- pour abrégé une citation, à l'aide de « [...] ».

Que ce soit en français ou en anglais, les *guillemets* sont utilisés :

- pour l'autonymie\*, les trois exemples qui suivent illustrant successivement l'usage de guillemets français, britanniques et américains :

« Oncques » est inusité aujourd'hui.

The British write 'programme'.

“Lorry” is the American word for “truck”.

- pour des citations,
- pour des mots qui ont un sens très imagé à l'intérieur d'une phrase, voire relèvent du registre familier :

Ah ! si je n'avais pas « séché » les cours sur L<sup>A</sup>T<sub>E</sub>X !

- pour des répliques ; ils sont le *seul* moyen de transcrire des répliques en anglais :

‘Is there an English version of your article?’

‘Not yet, sorry!’

La typographie française mentionne que l’on peut suivre cet usage :

« L’usage de  $\text{\LaTeX}$  est réservé aux grands joueurs. »

« Mais non, c’est très simple d’y taper des textes simples. »

ou réserver les guillemets aux seuls début et fin d’une conversation, le changement d’interlocuteur étant figuré par un tiret :

« Et des textes plus ambitieux ?

— Il suffit pour cela d’utiliser des *packages* ambitieux. »

Là encore, la tendance à la simplification a joué et aujourd’hui, l’usage le plus courant pour les répliques est l’emploi de tirets :

— Oui, mais c’est difficile d’être conseillé. . .

— Mais non, demandez conseil à l’association GUTenberg.

Si une réplique s’étend sur plusieurs alinéas, les guillemets sont utilisés — des guillemets fermants le plus souvent, mais on peut aussi constater l’emploi de guillemets ouvrants — :

— Je cherche un traitement de texte pour écrire mes mémoires.

» Et c’est vrai que j’en ai beaucoup à dire.

Les guillemets à la française semblent totalement inconnus dans la typographie anglaise. On utilise parfois les guillemets à l’américaine dans un texte en français, pour des citations imbriquées à l’intérieur d’une citation. En typographie anglaise, les Britanniques (resp. Américains) emploient à cet effet les guillemets à l’américaine (resp. à l’anglaise).

## 1.5. Problèmes de ponctuation

L’un des cas où l’on peut hésiter sur la ponctuation est la rencontre d’un délimiteur fermant (guillemet, parenthèse ou crochet) et des signes de ponctuation. Dans ce cas, la règle *absolue* est de ne pas utiliser deux signes de ponctuation, l’un avant le délimiteur, l’autre après. Les situations les plus simples sont :

— une réplique (voir les exemples donnés plus haut),

— le cas où une « phrase-mère » introduit une citation de plusieurs phrases :

Voici un exemple de syllogisme : « Ce qui est rare est cher. Un cheval bon marché est rare. Donc un cheval bon marché est cher. »

et dans ces deux cas, le signe de ponctuation est placé avant le délimiteur. Le cas d’une citation terminée par un point abrégatif et terminant une phrase est analogue :



J'ai entendu quelqu'un dire : « Je m'y perds dans tous ces  $\TeX$ ,  $\LaTeX$ ,  $\LaTeX 2_{\epsilon}$ , etc. »

mais rappelons que le point abrégatif est conservé devant tout autre signe de ponctuation. Donc :

Qui a dit : « Je m'y perds dans tous ces  $\TeX$ ,  $\LaTeX$ ,  $\LaTeX 2_{\epsilon}$ , etc. » ?

La règle générale, lorsque la citation est toute entière incluse dans une phrase, est que le signe de ponctuation le plus fort l'emporte. Par exemple, on écrira :

— Pourquoi criez-vous « Au voleur » ? Aurait-on volé votre manuel de  $\LaTeX$  ?

car la première phrase reste malgré tout une interrogation, malgré la citation de ce qui est visiblement une exclamation. L'application de cette règle peut faire disparaître le point final d'une citation incluse dans le mouvement d'une phrase :

Je me souviens avoir dit : « Je bois au succès de  $\LaTeX$  » et j'ai joint le geste à la parole.

ou favoriser le signe de ponctuation de la citation :

« Vive  $\LaTeX$  ! » hurla la foule en délire.

Dans sa grande tendance à la simplification, la typographie américaine applique cette règle du plus fort, mais en plaçant le signe de ponctuation, quel qu'il soit, *devant* les guillemets de fin de citation. Ce qui correspond parfois à la règle énoncée plus haut :

“Do you speak English?” he said anxiously.

mais pas toujours :

“I asked you a question,” he said touchily.

En ce qui concerne la ponctuation des énumérations, là encore, tout est affaire d'homogénéité. Ce qui est important :

- c'est d'appliquer les règles de ponctuation usuelles à l'intérieur de chaque rubrique de l'énumération ;
- et de terminer toutes les rubriques par le même signe de ponctuation :
  - ★ ce peut être un point si chaque rubrique forme une phrase à part entière,
  - ★ c'est souvent une virgule,
  - ★ ou un point-virgule, surtout si beaucoup de virgules sont utilisées à l'intérieur des rubriques ;
- sauf la dernière rubrique :
  - ★ si elle termine aussi une rubrique d'une énumération englobante, lui appliquer la règle commune pour les rubriques de cette énumération englobante,

- ★ si elle termine toutes les énumérations et que le mouvement de la phrase ne continue pas, placer un point.

La tradition est d'introduire les rubriques d'une énumération par le tiret long en français (quoique là aussi, on observe une tendance à son remplacement par le tiret court « -- ») et par « • » en anglais. Ceci vaut pour les énumérations au premier niveau, les signes introduisant les énumérations à l'intérieur d'énumérations sont moins « codifiés ».

## 1.6. Caractères italiques et gras — lettres capitales

Les *caractères italiques* sont utilisés :

- pour mettre en valeur un mot ou un groupe de mots,
- pour des mots étrangers pour les titres d'œuvres,
- et en français, pour les notes de musique.

Ces usages sont tempérés par les nuances suivantes :

- il est préférable, surtout dans un document scientifique, de ne pas utiliser les caractères italiques pour les mots que l'on *définit*, mais les caractères **gras**<sup>26</sup> : dans la mesure où le mot est davantage mis en valeur, il sera plus aisé pour le lecteur de retrouver la définition associée ;
- on constate parfois l'emploi en français de caractères italiques pour l'autonymie : à notre avis, cela se justifie si l'autonymie est incluse dans une citation ;
- la mise en caractères italiques des mots étrangers inclut *ipso facto* les citations latines. Mais les Codes — surtout ceux de la typographie anglaise — deviennent hésitants en ce qui concerne les *abréviations* issues du latin :
  - (i) l'usage le plus fréquent (suivi pour la présentation des *Cahiers GUTenberg* et que nous avons adopté pour les tables 1 à 3) consiste à utiliser les caractères romains pour les abréviations latines « les plus connues » et les caractères italiques pour les autres ; c'est-à-dire que l'on écrit « cf. » et « etc. » dans les textes en français, « e.g. » et « i.e. » dans les textes en anglais, mais « *loc. cit.* » [9, 12, 22, 36] ; ;
  - (ii) on peut considérer que ces abréviations d'origine étrangère doivent être mises en caractères italiques ;
  - (iii) d'autres codes recommandent l'usage systématique des caractères romains pour toutes les abréviations [11, Ch. 14].

Là encore, nous pensons que c'est le souci d'homogénéité<sup>27</sup> qui doit l'emporter et nous préconisons un choix entre (ii) et (iii).

26. Originellement, les caractères gras sont réservés aux titres et sous-titres. [23, § 86] admet cet usage des caractères gras dans les ouvrages didactiques.

27. C'est clair que nous avons pris l'habitude de lire « etc. » en caractères romains et « *id.* » en caractères italiques. Mais l'application à la lettre de la règle des abréviations latines

Les *lettres capitales* s'emploient en début de phrase et en début de citation, mais *pas* si une phrase reprend après des points de suspension :

Après une page publicité...  
... voici la suite de votre feuilleton...

ou en cas de suite d'interrogations ou d'exclamations reprenant la même idée :

Puis-je spécifier des couleurs avec L<sup>A</sup>T<sub>E</sub>X ? et lesquelles ?

Quelle que soit leur place dans une phrase, portent une capitale :

- les noms de personnes ou de lieux,
- certains titres de personnes et certains noms d'institutions,
- les mots tels que « Monsieur », « *Mister* », suivis du nom d'une personne<sup>28</sup>.

Voici comment composer les mots désignant une nationalité ou une langue :

- en anglais, ils portent tous une capitale,
- en français, les *noms* qualifiant des personnes portent une capitale, mais pas les *adjectifs* ni les noms de *langues* :

Les Français sont attachés aux usages français et à la pratique du français.

La langue anglaise emploie également des capitales pour :

- les titres suivis du nom de la personne et les indications d'une subdivision d'un texte<sup>29</sup> :

President John F. Kennedy  
the president of the U.S.A.  
Chapter 9

- les notes de musique ainsi que les modes (majeur et mineur).

Enfin, les titres d'œuvres en anglais utilisent des capitales supplémentaires<sup>30</sup>. Plus précisément, portent une capitale :

- le premier et le dernier mot,
- tous les noms, pronoms (personnels, possessifs ou relatifs), adjectifs (qualificatifs ou possessifs), verbes, adverbes et conjonctions de subordination.

---

« connues » présente à notre avis des aspects curieux : nous devrions abrégier « i.e. » dans un texte en anglais, car elle y est très courante, mais « i.e. » dans un texte en français, où elle l'est beaucoup moins.

28. Ce n'est pas toujours vrai *stricto sensu*, mais les distinctions nous semblent personnellement une complication inutile et qui sort du cadre de cet article, d'autant plus que les divers ouvrages de typographie ne s'accordent pas là-dessus.

29. Auquel cas l'article défini ne doit pas être utilisé.

30. En français, il n'y a pas de règle introduisant des capitales supplémentaires pour un titre d'œuvre.

N'en portent pas :

- les articles, conjonctions de coordination, prépositions,
- le « *to* » des infinitifs,

à moins que ces mots soient à la première ou à la dernière place. En ce qui concerne les mots composés, le premier élément porte toujours une capitale. Pour savoir si les autres éléments doivent en porter une, il suffit de supprimer mentalement le trait d'union et d'appliquer les règles précédentes :

*A Run-of-the-Mill Detective Story*  
*Long Run-In*

En pratique, on retrouve les principaux éléments de ces règles en mémorisant l'écriture du titre de l'opéra de Michael Nyman : « *The Man Who Mistook His Wife for a Hat* ».

Enfin, les signes diacritiques\* demeurent sur les capitales. Cette règle pourtant homogène n'est malheureusement pas toujours suivie, probablement parce qu'elle était difficilement applicable durant les temps héroïques des caractères en plomb. Quel que soit le poids de l'histoire, il n'y a actuellement plus de raisons d'accentuer les lettres en bas de casse et pas les majuscules. D'autant plus que l'absence d'accents peut engendrer des ambiguïtés. Considérons l'exemple suivant extrait de [25, p. 278], en version non accentuée :

LE MINISTRE DE L'INTERIEUR CHAHUTE A L'ASSEMBLEE

et en version accentuée :

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR CHAHUTÉ À L'ASSEMBLÉE

## 1.7. *Addenda*

Un des points où l'on observe le plus de divergences entre les langues est la présentation d'une date, même lorsqu'elle n'est exprimée qu'avec des nombres. Prenons l'exemple de la date du 10 mars 2000 :

(F) 10.3.2000      (£) 10/3/2000      (\$) 3/10/2000

C'est pourquoi beaucoup de manuels de typographie recommandent l'emploi de chiffres romains alors écrits en petites capitales<sup>31</sup>, ou d'abréviations pour les noms de mois. Une autre différence très marquée concerne l'affichage d'un nombre : le point décimal remplace en anglais la virgule utilisée en français devant les chiffres décimaux. Quant aux tranches de trois chiffres destinées à faciliter la lecture des longs nombres, elles sont séparées par une espace fine en français, par une virgule en anglais<sup>32</sup> :

31. Cette convention que l'on rencontre quelquefois dans les typographies françaises et britanniques semble totalement inconnue dans la typographie américaine.

32. Précisons toutefois que dans un cas comme dans l'autre, ces usages ne sont pas suivis pour les millésimes.

(F) 3,141 592 653 589 793 238 5  
 (£ & \$) 3.141,592,653,589,793,238,5

## 1.8. Bibliographies

*Grosso modo*, nous demandons à une référence bibliographique de nous indiquer :

- le nom de l’auteur (ou du rédacteur en chef<sup>33</sup> s’il s’agit d’un ouvrage collectif),
- le titre de l’œuvre en question,
- le titre de l’ouvrage disponible dans une bibliothèque si l’œuvre qui nous intéresse en constitue une partie,
- et quelques informations liées à la classification : année de parution, éditeur, numéros des pages concernées, ...

Là encore, l’« esprit » reste le même bien que les choix typographiques ne soient pas identiques en français et en anglais :

- les noms des auteurs apparaissent en petites capitales en français, en bas de casse en anglais,
- les prénoms (sous forme abrégée ou non) peuvent apparaître avant le nom ou après le nom, auquel cas :
  - ★ ils sont soit avant le nom, soit après le nom et entre parenthèses dans l’usage français,
  - ★ une virgule sépare le nom et le prénom selon l’usage anglais;
- quant aux titres, ils sont gérés comme suit :
  - ★ en français ([12, S 94], [25, p. 37-39], [36, p. 31-36]), on indique en caractères italiques le titre de l’œuvre à laquelle on s’intéresse, et si elle est incluse dans un plus gros ouvrage, le titre de ce dernier est donné en caractères romains et entre guillemets : cette règle, qui admet des variantes<sup>34</sup>, tend à se simplifier : les caractères italiques se généralisent pour tous les titres<sup>35</sup> ;
  - ★ en anglais ([9, § 10], [11, § 15.54–15.76]), ce sont les titres de *livres* ou de *rapports* disponibles sous forme *séparée* qui utilisent les caractères

---

33. *Editor* en anglais.

34. On peut observer l’usage systématique de guillemets pour les titres d’œuvres, de caractères italiques pour les noms de recueils, etc.

35. Ce qui à notre avis homogénéise la citation de tous les titres, que ce soit les titres d’articles ou de recueils, que les citations apparaissent dans le cours d’un texte ou dans une référence bibliographique.

tères italiques, tandis que les titres d'extraits sont notés en caractères romains et entre guillemets<sup>36</sup>.

Voici quelques exemples illustratifs, d'abord une référence suivant l'« ancienne » manière en français :

Roger BLONDEL : *La guerre du pou*. Dans : « Retour à la Terre, vol. 2 », anthologie réunie par Jean-Pierre Andrevon, p. 11-29. Présence du futur, n° 242. Denoël, 1977.

et suivant la tendance actuelle :

G.-J. ARNAUD : *Les Ganéthiens*. Dans : *La grande séparation*, p. 465-633. Fleuve Noir, 2000.

Et voici des exemples de références suivant la typographie anglaise :

Moorcock, Michael. *Fabulous Harbours*. Millenium, 1995.

Moorcock, Michael. 'The City in the Autumn Stars'. In: *Von Bek*, p. 181-487. *The Tale of the Eternal Champion*, Vol. 1. Millenium, 1995.

Moorcock, Michael. "Breakfast in the Ruins". In: *Behold the Man and other stories*, p. 263-409. Phoenix House. London, 1994.

(Remarquer les différences au niveau des guillemets et de la ponctuation entre les deuxième et troisième exemples : l'un suivant la typographie britannique, l'autre la typographie américaine.)

Enfin, signalons à propos des abréviations des prénoms français que le trait d'union séparant les éléments d'un prénom composé doit demeurer dans l'abréviation (voir l'exemple de G.-J. Arnaud cité plus haut) et que l'usage français recommande de ne pas couper les digrammes\*, c'est-à-dire, par exemple, d'abrégier « Philippe » non pas par « P. », mais par « Ph. ». Quant à la typographie anglaise, elle ne donne pas de règles générales pour l'abréviation des prénoms.

## 2. L<sup>A</sup>T<sub>E</sub>X et les langues

Comme nous l'avons vu dans la section précédente, les concepteurs de T<sub>E</sub>X et de L<sup>A</sup>T<sub>E</sub>X les ont bien adaptés à la typographie américaine, de telle sorte qu'il est assez rare, lorsqu'un utilisateur écrit un texte en américain, de devoir utiliser les commandes de correction d'espacement « \\_ », « \@ », et « \, ». En pratique, le seul cas où la commande « \\_ » est nécessaire dans un « texte pur »

36. Ajoutons que la typographie britannique n'introduit en principe pas de capitales supplémentaires pour les titres d'extraits. Mais là encore, des tendances de simplification interviennent et les capitales supplémentaires se généralisent à tous les titres.

en anglais est l'espace suivant un point abrégatif<sup>37</sup>. Si l'on souhaite passer à une autre langue que l'anglais, nous détaillons ci-après les points à examiner.

**Les divisions des mots** Non seulement elles dépendent de la langue, mais ne se réduisent pas nécessairement à la simple pose de points de divisions possibles ou impossibles : la graphie\* même du mot peut être modifiée. Considérons l'exemple de l'allemand où « *backen* » et « *Rolladen* » se divisent comme suit<sup>38</sup> :

*bak-ken*                      *Roll-laden*

$\LaTeX$  traite les divisions de mots par l'utilisation de fichiers regroupant les motifs de divisions *possibles* ou *impossibles*<sup>39</sup>. Une limitation aux aspects multilingues est que les fichiers de divisions possibles pour une langue doivent être connus lors de l'*installation* de  $\LaTeX$ , ce qui inhibe tout ajout « au vol ». Mais mentionnons aussi que lorsqu'un fichier de divisions adéquat est sélectionné<sup>40</sup>, le résultat est en général satisfaisant et ne nécessite guère d'intervenir à la main<sup>41</sup>.

**L'utilisation de caractères spéciaux ou accentués** Même si  $\TeX$  fournit à la base de très bons supports pour l'écriture de signes diacritiques, il se peut qu'une langue requière des symboles spéciaux absents des fontes\* d'origine de  $\LaTeX$  — de bons exemples en sont les guillemets français «», «» et allemands «», «», absents de la configuration d'origine. En outre, même si  $\TeX$  fournit un important jeu de commandes pour tous les signes diacritiques des langues écrites avec l'alphabet latin, la frappe successive de plusieurs touches en vue de réaliser un seul caractère accentué ou spécial peut très vite s'avérer fastidieuse si ledit caractère est

37. Encore que dans la typographie américaine, cette espace est inutile après des abréviations telles que « *e.g.* » ou « *i.e.* », dans la mesure où elles y sont traditionnellement suivies d'une virgule.

38. Quoique ces exemples vont bientôt devenir obsolètes depuis la réforme de l'orthographe allemande d'août 1998. Désormais, « *backen* » se divise en « *bac-ken* » et « *Roll-laden* » est la division normale de « *Rollladen* ».

39. Les lecteurs intéressés par le *modus operandi* de la division des mots en  $\TeX$  pourront trouver dans [14] une description des principes suivis pour établir les fichiers de coupure de  $\TeX$ . La représentation précise de ces fichiers de divisions est expliquée dans [31, Appendix H], les motifs des divisions françaises étant décrits plus précisément dans [18].

40. Lors de l'installation de  $\LaTeX$ , des *numéros* sont attribués aux langues dont le fichier de divisions est connu, le numéro 0 correspondant au fichier par défaut : il est recommandé de choisir pour cela le fichier de divisions américaines. Si l'on connaît le numéro *n* associé à la langue qui nous intéresse, il est toujours possible de charger le fichier de divisions par «  $\backslash\text{language}=\textit{n}$  ». Mais cette solution n'est pas réellement recommandable : non seulement, les numéros peuvent changer en cas de révision de l'installation, mais en outre, les textes sources obtenus sont difficilement transportables sur un autre site.

41. En outre, il est toujours possible de savoir comment  $\TeX$  coupe un mot en utilisant la commande  $\backslash\text{showhyphens}$  : cf. [33, § 780] (la programmation de cette commande étant donnée dans [31, Appendix B]).

---

<code>\abstractname</code>	<code>\enclname</code>	<code>\partname</code>
<code>\alsoname</code>	<code>\figurename</code>	<code>\prefacename</code>
<code>\appendixname</code>	<code>\headtoname</code>	<code>\proofname</code>
<code>\bibname</code>	<code>\indexname</code>	<code>\refname</code>
<code>\ccname</code>	<code>\listfigurename</code>	<code>\seenname</code>
<code>\chaptername</code>	<code>\listtablename</code>	<code>\tablename</code>
<code>\contentsname</code>	<code>\pagename</code>	

La commande « `\proofname` » ne sert que pour *AMS-L<sup>A</sup>T<sub>E</sub>X*, c'est-à-dire, en *L<sup>A</sup>T<sub>E</sub>X 2<sub>ε</sub>*, pour les *packages* *amsart*, *amsbook*, *amspoc*, *amsthm*.

Table 4: Mots-clés à modifier pour l'adaptation à une langue étrangère.

---

fréquent dans la langue. D'une part, il est important, du point de vue de l'ergonomie, de pouvoir tirer le meilleur parti possible de l'utilisation d'un clavier adapté à la langue considérée et en fournissant directement les caractères spéciaux ou accentués (par exemple, le clavier français « azerty » par opposition au clavier américain « qwerty ») ; d'autre part, il peut être intéressant voire indispensable d'adapter le choix de la ou des fontes utilisées au jeu de caractères utilisés dans la langue correspondante. En particulier, il est préférable d'utiliser une lettre accentuée directement codée dans une police que de l'obtenir par superposition d'un accent à une lettre nue. La généralisation des codes à 8 bits rend cette utilisation beaucoup plus aisée par rapport à la situation d'il y a quelques années<sup>42</sup>.

**Les mots-clés** Il s'agit de mots-clés tels que « chapitre » ou « figure », qui sont utilisés dans la composition sans que l'utilisateur de *L<sup>A</sup>T<sub>E</sub>X* doive les formuler explicitement. Les mois de la date du jour (obtenue par la commande `\today`), ainsi que les adjectifs ordinaux entrent également dans cette catégorie. Les commandes produisant ces mots-clés en *L<sup>A</sup>T<sub>E</sub>X* sont données dans la table 4.

## 2.1. Solutions *ad hoc*

*L<sup>A</sup>T<sub>E</sub>X* fournit un tel jeu de commandes pour la division, l'espacement et la fabrication de nouveaux caractères, qu'il est toujours possible de tout gérer « à la main ». Ainsi, pourra-t-on résoudre tous les problèmes de divisions de mots en repérant les mots mal coupés et en insérant des « `\-` » aux endroits adé-

---

42. Quoique tous les caractères utilisés en français — y compris les caractères accentués et les ligatures — n'aient pas été inclus dans la norme ISO-Latin-1 à 8 bits, censée regrouper tous les caractères des langues de l'Europe de l'Ouest : voir [2] à ce sujet.



quats à chaque fois que la commande `\hyphenation` ne s'applique pas<sup>43</sup>. Par « mot mal coupé », nous entendons que le mot est improprement coupé par rapport à la langue considérée, soit qu'il déborde dans la marge droite de la page. Ce dernier comportement est lié à la commande `\fussy`, qui suit, en ce qui concerne la division des mots, le maximum de règles de typographie soignée : par exemple, elle évite autant que possible de terminer plus de deux lignes consécutives par un mot coupé<sup>44</sup>. Lorsque ces règles sont impossibles à satisfaire, T<sub>E</sub>X choisit alors de faire déborder dans la marge droite un mot qu'il ne sait pas couper. L'idée est que lors d'un prochain passage de T<sub>E</sub>X, l'utilisateur pourra indiquer lui-même où exactement couper ce mot. On peut éviter cet inconvénient en activant la commande `\sloppy`<sup>45</sup> ou l'environnement `sloppy` : les sorties produites sont réputées moins esthétiques, mais ne présentent pas de débordement à droite<sup>46</sup>.

Revenant à la correction de mots mal coupés, cette technique de correction « à la main » est clairement fastidieuse, mais constitue malgré tout une solution de secours en cas d'indisponibilité d'un fichier de coupures, ou lorsque les *packages* pour les langues sont d'un emploi incompatible avec d'autres *packages* utilisés par l'auteur : ce peut être le cas pour une classe dont l'emploi est requis pour une soumission à une revue ou à une conférence. Bien évidemment, il convient d'attendre la toute dernière et irrévocable version pour appliquer de telles corrections<sup>47</sup>.

Outre donc son aspect fastidieux, la méthode visant à tout ajuster de façon *ad hoc* présente un terrible inconvénient pour les problèmes liés à l'espacement : elle exige une connaissance sans faille des règles typographiques de la langue concernée et, plus exactement, une connaissance des divergences de ces règles avec celles de l'usage américain, dans la mesure où ce sont celles que L<sup>A</sup>T<sub>E</sub>X suit par défaut. En ce qui concerne la langue de Victor Hugo, voici ce qui est nécessaire en pratique pour obtenir un mode français « minimal » :

---

43. Une limitation importante de cette commande est que son usage est proscrit avec des mots dont les lettres ne sont pas directement incluses dans les fontes, mais obtenues par superposition d'un accent et d'une lettre nue. En pareil cas, une directive telle que « `\hyphenation{ad'\{e}-quat}` » sera refusée à cause de la présence de la commande « `\'` ». Il existe deux solutions à ce problème : l'une consiste à utiliser le *package* `mltex`, l'autre à utiliser des fontes incluant directement les lettres accentuées (pour le français, utiliser le *package* `fontenc` avec l'option `T1`). Ces deux *modi operandi* sont détaillés en [17].

44. Encore que de grands typographes ne soient pas du tout choqués par le non-respect de cette règle : cf. [6].

45. Par défaut, c'est la commande `\fussy` qui est activée, sauf en cas de texte à afficher sur deux colonnes (suite à l'emploi de l'option `twocolumn` pour une classe), ceci pour éviter que le texte de la colonne de gauche télescope celui de la colonne de droite.

46. Plus généralement, les lecteurs curieux pourront trouver dans [15, Ch. 19] une très bonne description des paramètres contrôlant la division des lignes opérée par T<sub>E</sub>X.

47. C'est exactement ce qu'écrit Leslie Lamport à la fin de [35, § 6.2.1].

- activer la commande `\frenchspacing` en début du document ;
- pour un signe de ponctuation haut, insérer une espace fine entre le mot qui le précède et le signe :

`... \, ,`    `... \, ;`    `... \, ?`    `... \, !`

de même, insérer une espace fine devant l'appel d'une note en bas de page :

« `... \, \footnote{...}` ».

- utiliser les commandes définies dans la figure 1 pour obtenir les guillemets à la française<sup>48</sup> ; en outre, ne pas perdre de vue que la commande `\cg`, telle que nous l'avons définie, doit être « collée » au signe qui la précède et que comme toute commande T<sub>E</sub>X, elle « mange » l'éventuelle espace qui la suit dans un fichier source<sup>49</sup> :

L'espace n'est `\og pas\cg\` l'hyperespace.

- commencer les membres d'un environnement `itemize` non pas par des « • », mais par des tirets longs, ce qui peut être accompli une fois pour toutes dans tout le document par la commande :

`\renewcommand{\labelitemi}{---}`

(cf. [35, § C.6.2]) ;

- utiliser le *package* `indentfirst` pour obtenir l'indentation systématique du premier alinéa ;
- redéfinir les commandes données dans la table 4 ;
- enfin, la reconnaissance par L<sup>A</sup>T<sub>E</sub>X des caractères accentués directement tapés au clavier est obtenue au moyen du *package* `inputenc` avec une option adaptée au matériel : `latin1` lorsque la machine hôte utilise le codage ISO-Latin-1, `applemac` pour le codage utilisé par les MacIntosh (d'autres options, que nous ne détaillons pas, existent).

Bien sûr, il s'agit de solutions « minimales », mais qui à notre avis, ne trahissent pas les traditions de la typographie française. Les utilisateurs à l'aise avec les commandes primitives de T<sub>E</sub>X et de L<sup>A</sup>T<sub>E</sub>X pourront obtenir des résultats encore plus précis d'un point de vue esthétique. Nous donnons ci-après une liste non limitative d'améliorations possibles, avec quelques références adéquates :

- ajuster les espacements verticaux entre les divers membres d'une énumération (obtenue par l'un des environnements `itemize`, `enumeration`, `description`, `list`, `trivlist`) qui sont légèrement plus petits en français que dans les conventions standard de L<sup>A</sup>T<sub>E</sub>X ;
- rendre actifs quelques caractères (par exemple, les signes de ponctuation hauts) afin de leur faire gérer eux-mêmes leur propre espacement : voir [15,

---

48. À titre de substituts, on pourra utiliser les commandes `\ll` et `\gg` du mode mathématique, mais le résultat est quelque peu disgracieux : « `\ll` », « `\gg` ».

49. En fait, ce problème peut être résolu de façon plus propre avec la commande `\xspace` du *package* `xspace` ([21, § 1.3]).

---

```

\def\ly{\usefont{U}{lasy}{m}{n}}

\def\og{\@og}
\def\cg{\@cg}

\def\@og{\leavevmode%
\hbox{\ly\char'050\kern-0.2em\char'050\kern+0.2em}\nobreak%
\ignorespaces}%
\def\@cg{\nobreak\leavevmode%
\hbox{\ly\kern+0.2em\char'051\kern-0.2em\char'051}}%
« \og » (« o » pour « open ») réalisant “ « ” et « \cg » (« c » pour « close »)
réalisant “ » ”.

```

Figure 1: Macros de T<sub>E</sub>X réalisant les guillemets à la française.

---

- Ch. 20] ou [31, Ch. 12] ou encore [33, § 211 & 212] comment adapter les possibilités d’étirement de l’espace après un signe de ponctuation ;
- tenir compte, pour l’écriture des points de suspension (les commandes `\ldots`, `\vdots`, `\cdots`), de l’écartement, plus étroit en français qu’en anglais.

## 2.2. Package french

C’est probablement le *package* le plus employé pour l’écriture de documents en français ; il est doté depuis 1998 ([19]) de possibilités de personnalisations qui en font un outil à présent très adaptable. L’ordre « `\usepackage{french}` » — notons au passage qu’il est recommandé de charger le *package* french en dernier — active cinq parties que l’on peut piloter séparément par les commandes suivantes :

```

\frenchhyphenation qui active les motifs de division du français ;
\frenchtypography qui active les conventions typographiques relatives à la
  ponctuation et aux guillemets50 ;
\frenchlayout qui gère la mise en pages : retrait des premiers alinéas, appel
  des notes en bas de page à la française, etc. ;
\frenchtranslation qui permet que les mots-clés soient affichés en français ;
\frenchmacros qui donne l’accès à des commandes supplémentaires telles que
  \ier, \ieme, ...

```

---

50. Les conventions typographiques qui sont suivies dans le *package* french sont celles de [36].

les ordres de désactivation étant respectivement :

```
\nofrenchhyphenation    \nofrenchtranslation
\nofrenchtypography     \nofrenchmacros
\nofrenchlayout
```

Laissant le lecteur curieux se reporter à la documentation de ce *package* [20] pour des aspects plus poussés, nous allons ci-après mentionner ce qui est à savoir pour une utilisation de base de ce *package*.

Le *package* `french` a été pensé de telle sorte que le *look* des textes sources soit très proche de la sortie produite. Dans une utilisation « normale », on saisira donc une espace en tapant le texte suivant :

```
N'est-ce pas ?
```

et le résultat sera :

```
N'est-ce pas ?
```

avec une espace fine devant le point d'interrogation. En outre, si la commande `\untypedspaces` a été activée,<sup>51</sup> le même résultat est obtenu sur l'entrée :

```
N'est-ce pas?
```

De même les guillemets à la française s'obtiennent par « << » et « >> ». À noter que tant qu'une occurrence de « << » n'a pas été refermée par « >> », les guillemets ouvrants sont placés en tête de chaque alinéa. Le texte source :

```
<< \^{E}tes-vous un petit joueur avec \LaTeX\ ?
```

```
On ne conna\^{i}t pas ses chances tant qu'on n'a pas
commenc\'{e} \'{a} jouer. >>
```

produit :

```
« Êtes-vous un petit joueur avec LATEX ?
```

```
« On ne connaît pas ses chances tant qu'on n'a pas commencé à
jouer. »
```

Si l'on désire éviter cet effet, il convient d'utiliser les commandes `\leftguillemets` et `\rightguillemets`<sup>52</sup> :

```
\leftguillemets \^{E}tes-vous un petit joueur avec \LaTeX\ ?
```

```
--- On ne conna\^{i}t pas ses chances tant qu'on n'a pas
commenc\'{e} \'{a} jouer.\rightguillemets
```

51. Par défaut, la commande `\frenchtypography` du *package* `french` active la commande inverse `\typedspaces`.

52. Outre le contrôle de l'appariement, il existe une autre différence entre ces deux dernières commandes et les signes “<”, “>” : `\leftguillemets` et `\rightguillemets` sont accessibles par la commande `\frenchmacros`, tandis que le rôle décrit précédemment pour “<” et “>” est piloté par la commande `\frenchtypography`.

A *fortiori*, utiliser « << » sans « >> » correspondants à l'intérieur d'un bloc (délimité par des accolades) peut avoir des conséquences imprévisibles ([20, § 1.6]).

Du fait des conventions d'espacement des signes de ponctuation hauts et de production des guillemets, les signes :

: ; ? ! ‘ ’ " < >

ne sont plus considérés comme de simples caractères au même titre que les lettres de l'alphabet. Aussi, le *package* french fournit des commandes permettant de les utiliser en dehors de toute convention d'espacement. Par exemple, « `\deuxpoints` » pour « : », ce qui permet d'obtenir « 12:00 » par « `12\deuxpoints{}00` » même si la commande `\untypedspaces` a été activée. Toutes ces commandes sont détaillées dans [20, § 1.21].

Signalons que l'utilisation de l'environnement `letter` avec le *package* french fournit effectivement le moyen de taper des lettres à la française : cf. [20, § 1.8]. Outre les commandes déjà mentionnées plus haut pour les adjectifs ordinaires (`\ier`, `\ieme`), voici à présent quelques commandes accessibles si l'on active l'ordre `\frenchmacros` — liste non exhaustive, bien sûr — :

`\lsc{...}` produit un mot insécable en petites capitales, que l'argument soit en capitales ou en bas de casse : idéal pour l'écriture d'un sigle ;  
`\fsc{...}` même effet que la commande `\lsc`, mais l'initiale est une grande capitale : utile pour l'écriture d'un nom de famille dans une bibliographie ;  
`\fup{...}` utile pour surélever du texte dans une abréviation : « `M\fup{me}` » produit « M<sup>me</sup> » (pour « Madame ») ;  
`\numero` et `\Numero` produisent respectivement « n<sup>o</sup> » et « N<sup>o</sup> ».

La personnalisation choisie par l'utilisateur, de même que d'éventuelles définitions ou redéfinitions de commandes liées aux passages écrits en français sont à préciser au moyen de la commande `\usersfrenchoptions`, à placer avant « `\begin{document}` ». Par exemple :

```
\usersfrenchoptions{%
  \nofrenchmacros%
  \renewcommand{\figurename}{Figure}%
}%
```

Le *package* french présente également des aspects multilingues. Le plus simple d'entre eux est la commande `\english`, qui permet de repasser dans la configuration de base de L<sup>A</sup>T<sub>E</sub>X. En particulier, les règles d'espacement autour des signes de ponctuation hauts n'ont plus cours. Symétriquement, les conventions du *package* french, ainsi que les éventuelles personnalisations choisies par l'utilisateur, peuvent être restaurées à tout moment par la commande `\french`. Si la commande `\english` est donc l'idéal pour insérer des extraits en anglais, le passage vers d'autres langues est possible *via* une commande `\langle L \rangle` — où « `\langle L \rangle` »

est le nom d'une langue —, de même que l'ajout d'une nouvelle langue par la commande `\NouveauLangage`, sous certaines conditions exposées en [20, § 3.2].

### 2.3. *Package babel*

Le *package* `babel` [21, § 9.2] est pour l'instant le *package* le « plus multilingue » dans la mesure où il tente d'homogénéiser le traitement de toutes les langues qu'il connaît, sans que les possibilités pour une langue particulière soient *a priori* mises en avant : c'est ce dernier point qui le distingue du *package* `french`. Ce *package* se charge avec des options qui indiquent des *langues possibles* pour un même document, la dernière option étant la langue par défaut. Voici les commandes permettant à un même document de s'adapter à plusieurs langues — «  $\langle L \rangle$  » désignant une option du *package* `babel` — :

```
\selectlanguage{⟨L⟩}  ⟨L⟩ devient la langue utilisée après l'activation de cette
                       commande;
\begin{otherlanguage}{⟨L⟩} ... \end{otherlanguage}  changement local
                       de la langue utilisée en la langue ⟨L⟩;
\foreignlanguage{⟨L⟩}{...}  possibilité de changer de langue pour des pas-
                             sages n'excédant pas un alinéa;
\iflanguage{⟨L⟩}{...}{...}  permet de piloter des aiguillages selon la
                             langue utilisée;
\languagename  donne le nom de la langue utilisée;
\extras⟨L⟩  provoque l'exécution de toutes les définitions nécessitées par
            l'adaptation à la langue ⟨L⟩;
\noextras⟨L⟩  provoque le retour à l'état quo ante, c'est-à-dire avant le bascu-
              lement vers la langue ⟨L⟩.
```

des exemples illustratifs des commandes de basculement étant donnés dans la figure 2; quant aux commandes `\extras...` et `\noextras...`, leur intérêt apparaîtra à la figure 6.

Le passage à une autre langue que l'américain provoque :

- la redéfinition dans la langue considérée des commandes de la table 4;
- le basculement vers des conventions typographiques adaptées à cette langue : ceci inclut en particulier la redéfinition de la commande `\today` et peut également inclure des commandes propres à la langue qui sont analogues à celles que définit le *package* `french`;
- l'utilisation d'un fichier de divisions possibles pour cette langue, mais à condition que ce fichier soit connu lors de l'*installation* du *package* `babel` : par défaut, ce sont les motifs des divisions américaines qui sont utilisés.

Le *package* `babel` possède également des notions de *dialecte* et de *variante*, qui permettent à plusieurs dialectes de partager le même fichier de divisions,

---

```

\documentclass{article}

\usepackage[english,german,frenchb]{babel}

\newcommand{\try}{\iflanguage{frenchb}{Enchant\'{e}}{%
\iflanguage{english}{I'm glad to meet you}{Sehr erfreut}}}

\begin{document}

--- \try. % (En français dans le texte.)

\begin{otherlanguage}{english}
\emph{'\try.')}

\emph{'Me, too.')}
\end{otherlanguage}

--- Dit en allemand : \og
\emph{\foreignlanguage{german}{\try}}\fg.
%% ("\og" et "\fg" sont les guillemets français.)

\end{document}

```

Figure 2: Exemple d'utilisation du *package* babel.

---

à plusieurs variantes de partager des définitions communes. Pour illustrer ce point, il suffit d'appliquer la commande `\today` pour les langues `english` et `american`. Voici le résultat :

10th March 2000      March 10, 2000

En ce qui concerne l'utilisation du *package* babel pour la langue française, deux possibilités sont offertes :

- utiliser le *package* french comme option du *package* babel, ce qui est à présent possible et fournit toutes les fonctionnalités du *package* french sauf les possibilités de personnalisation par la commande `\usersfrenchoptions` ;
- ou utiliser l'option `frenchb`<sup>53</sup>, les services de base étant sensiblement les mêmes — pour plus de détails, voir [7, § 26] ou [16] — :

---

53. Historiquement, cette option date de l'époque où les *packages* babel et french n'étaient pas compatibles. L'ancien nom de l'option développée pour le *package* babel, « français », reste disponible par compatibilité et équivaut à présent à l'option `frenchb`.

- \* quelques commandes du *package* french ont été incluses dans l’option frenchb : c’est par exemple le cas de `\ier`, `\ieme` ;
- \* d’autres sont disponibles, mais sous un nom différent : c’est le cas de `\up` pour surélever du texte, `\no` et `\No` pour produire « n<sup>o</sup> » et « N<sup>o</sup> », `\og` et `\fg` pour produire les guillemets ouvrants et fermants (cf. figure 2) ;
- \* les guillemets ouvrants et fermants peuvent être obtenus par “<<” et “>>”, mais à condition que le *package* fontenc ait été chargé avec l’option T1 ; de plus, à la différence de ceux du *package* french, ces assemblages sont considérés comme des mots et nécessitent l’insertion d’espaces fines :

```
<<\,comme ceci\,>>
```

(les commandes `\og` et `\fg` gérant quant à elles ces espaces fines) ;

- \* les signes de ponctuation hauts apparaissent avec les espacements corrects, sans nécessiter la frappe par l’utilisateur d’une espace avant le signe ; par contre, la frappe de « `...\footnote{...}` » colle le numéro de l’appel d’une note en bas de page au mot qui le précède ;
- \* l’option frenchb ne fournit pas de commandes telles que `\deuxpoints` (cf. § 2.2) : pour cela, utiliser `\string<sign>`, par exemple, « `12\string:00` » ;
- \* la commande `\bsc` de l’option frenchb est similaire aux commandes `\fsc` et `\lsc` du *package* french, « `\bsc{...}` » équivaut en fait à « `\mbox{\textsc{...}}` » ;
- \* une commande `\nombre` permet l’écriture des nombres avec les espacements adéquats de 3 en 3 : « `\nombre{3,1415926535897932385}` » produit « 3,141 592 653 589 793 238 5 » (remarquer que le nombre doit être écrit à la française, c’est-à-dire avec une virgule devant les chiffres décimaux).

Enfin, signalons pour clore cette introduction au *package* babel que :

- de même que le *package* french, les *packages* german et ngerman<sup>54</sup> [45] peuvent être à présent utilisés comme options du *package* babel<sup>55</sup> [7, § 6, 7, 19, 20] ;
- le *package* babel peut être aussi utilisé avec des langues qui n’emploient pas l’alphabet latin<sup>56</sup>.

---

54. Le *package* ngerman tient compte des modifications apportées par la réforme de l’orthographe d’août 1998.

55. Il existe aussi une option germanb.

56. Ces emplois sont cependant plus ou moins aisés : l’option greek [7, § 25] peut s’utiliser sans codage particulier ; quant à l’option russian, elle nécessite le choix d’une option adéquate pour le *package* fontenc ([7, § 44]).



## 2.4. Point de vue

Nous avons tenté, dans les paragraphes précédents, de décrire les *packages* french et babel sans parti pris. À présent, nous allons non pas établir un classement entre ces deux *packages*, mais tenter d'éclairer quelque peu l'auteur francophone hésitant. Même si nous ne sommes personnellement pas en accord avec tous les choix du *package* french en matière de typographie, nous pensons qu'il reste à l'heure actuelle le moyen le plus accompli pour écrire des documents L<sup>A</sup>T<sub>E</sub>X en français. Mais par « document en français », nous entendons « document dont la quasi-totalité est écrite en français ». C'est-à-dire que le *package* french est l'idéal pour écrire, par exemple, une lettre en français. La typographie française des mathématiques n'étant pas réellement fixée pour l'instant<sup>57</sup>, ce *package* semble tout aussi adapté à des documents en français traitant de mathématiques ou de physique. Les choses se compliquent un peu plus si l'on désire, en sus de l'exposé en français, reproduire des programmes. C'est là que l'on découvre que les langages de programmation, en plus de conventions de présentation qui leur sont propres, ont souvent adopté les conventions typographiques américaines en ce qui concerne l'usage des signes de ponctuation. Ajoutons que dans un article ou un ouvrage didactique, l'auteur va probablement, en reproduisant de manière formatée le texte des programmes donnés, y intercaler des commentaires écrits en français, d'où un va-et-vient incessant entre les conventions anglaises et françaises. Dans ce cas, il nous semble que le *package* le mieux adapté à de tels va-et-vient reste encore le *package* babel, dont l'option frenchb<sup>58</sup>, nous l'avons vu, s'ajuste bien elle aussi à la typographie française. Pour les mêmes raisons, nous pensons que le *package* babel est plus adapté si d'autres combattants que le français et l'anglais sont en lice<sup>59</sup>.

## 2.5. BIB<sub>T</sub>E<sub>X</sub>, la typographie et les langues

Pour un utilisateur qui formate directement sa bibliographie en tapant lui-même les commandes `\bibitem` pour ses références, il n'y a rien à ajouter par rapport à ce qui vient d'être dit dans les paragraphes précédents. Par contre, si l'on souhaite utiliser BIB<sub>T</sub>E<sub>X</sub> pour produire une bibliographie à la française, force nous est de constater qu'aucun style ne permet de suivre rigoureusement

---

57. C'est pour cette raison que le *package* french ne propose pas de commandes spécifiques pour le mode mathématique ([20, § 1.5]).

58. ... l'option frenchb et non french : nous confessons un manque de recul quant à l'emploi de french comme option du *package* babel, surtout en ce qui concerne les possibilités de personnalisation.

59. C'est pour cette raison que nous avons écrit le présent article en utilisant le *package* babel avec les options frenchb, english, german (à cause de la présence de références en allemand) et greek (pour pouvoir spécifier plus facilement les mots donnés en grec dans le glossaire).

les conventions françaises<sup>60</sup>. Le plus proche est le style `siam` dans la mesure où les noms de famille apparaissent en petites capitales et les titres en italiques. Le style `acm` fournit lui aussi les noms de famille en petites capitales, mais ils sont donnés sous la forme :

MOORCOCK, M.

alors que « M. MOORCOCK » ou « MOORCOCK (M.) » seraient préférables. Le second point concerne l'abréviation des prénoms lorsqu'ils sont donnés en entier dans le champ `AUTHOR` et que la bibliographie à insérer dans le document  $\LaTeX$  (fichier « `.bbl` ») doit les donner sous forme abrégée : c'est ce que réalisent des styles bibliographiques tels que `acm`, `apalike`, `ieeetr`, `siam`<sup>61</sup>. Dans ce cas, `BIB $\TeX$`  traite bien l'éventuelle présence d'un trait d'union dans un prénom composé français :

`AUTHOR = {Lyon Sprague de Camp} \mapsto DE CAMP, L. S.`

`AUTHOR = {Jean-Claude Dunyach} \mapsto DUNYACH, J.-C.`

Par contre, il abrège toujours un prénom en ne gardant que sa seule initiale. [30, § 282] donne un moyen de lui indiquer de ne pas couper les digrammes français : c'est plutôt du bricolage, mais à notre connaissance, il n'en existe pas d'autre. Ce procédé consiste à saisir :

`AUTHOR = {\relax Ph}ilippe Djian`

D'une part, le groupe « `{\relax Ph}` » est considéré comme une seule lettre, d'autre part, la commande `\relax`<sup>62</sup> est ici assimilée à une commande d'accent et ne perturbe pas le tri des références par ordre alphabétique des auteurs. Toutes les apparences sont sauvées et nous obtenons donc :

DJIAN, Ph.

### 3. Développement de classes et de styles bibliographiques

Les auteurs sont parfois (souvent) confrontés au problème de livraison d'articles ou de rapports qui doivent satisfaire un certain nombre de conventions quant à la mise en page. L'apparence des documents à produire restant assez classique, nous pouvons, sans trop risquer de nous avancer beaucoup, avoir l'intuition des ajustements possibles :

---

60. Certains styles francisés existent, mais n'appartiennent pas à la distribution « officielle » de  $\LaTeX$ .

61. Une description synthétique des styles bibliographiques figure dans [21, § 13.2.2], une description plus fouillée étant [28, § 4.3].

62. Pour plus de détails au sujet de la commande `\relax`, consulter [31, Ch. 24].

---

```

\if...           % Si l'option "french" est activée
\RequirePackage{french}[1998/01/30]%
% (Pas de version trop ancienne.)
\AtEndOfClass{\usersfrenchoptions}{%
\renewcommand{\figurename}{Figure}%
\renewcommand{\captionseparator}{\relax}%
\let\@makecaption=\@our@makecaption@command%
\let\@makefnctext=\@our@makefnctext@command}}...
\fi

```

où « `\@our@makecaption@command` » et « `\@our@makefnctext@command` » sont nos commandes redéfinissant la présentation des sous-titres des figures et celle des notes en bas de page.

Figure 3: Inclusion de l'adaptation du *package* french dans la programmation d'une classe.

---

- la redéfinition des marges (gauche, droite, inférieure, supérieure) ;
- le *look* des hauts et des bas de pages ;
- le choix des polices et des fontes pour le texte, les en-têtes des sections ; des directives plus précises peuvent spécifier les situations où utiliser des caractères gras ou italiques ;
- la redéfinition des étiquettes introduisant les membres des énumérations dans les environnements `itemize`, `enumerate`, `description`, ainsi que le *look* des notes en bas de page ;
- la présentation et le placement des figures ou des tables ;
- la présentation des formules mathématiques hors-texte ;
- l'arrangement et le *look* des références bibliographiques.

### 3.1. Développement d'une nouvelle classe

Beaucoup de cas simples peuvent être résolus de façon *ad hoc*, en amendant une classe déjà existante (souvent `article.cls`) : [28, ch. 8] offre une bonne introduction à ces aspects. Dans le cas où ces ajustements seront réutilisés, il peut être intéressant de grouper ces modifications dans un nouveau *package*, voire de développer une nouvelle classe. On trouvera les premières bases pour ce travail dans [48, ch. 16], plus approfondies dans [21, Appendix A].

Le problème auquel nous allons nous intéresser dans cette section est la mise à disposition, clés en main, d'une telle classe, sachant que les utilisateurs potentiels de cette classe peuvent écrire leurs articles en français ou en anglais, et que

---

```

\AtBeginDocument{\@ifpackageloaded{babel}{%
\expandafter\ifx\csname l@frenchb\endcsname\relax\else{%
\renewcommand{\captionfrenchb}{%
\def\figurename{Figure}%
...}
...}\fi
}

```

La commande `\caption<L>` redéfinit les mots-clés de la table 4 pour l’option `<L>` du *package* `babel`. Pour plus de détails en ce qui concerne les commandes employées, voir [31, Chap. 8] pour `\csname`, [31, Chap. 20] pour `\expandafter` et `\ifx`.

Figure 4: Insertion de redéfinitions liées au *package* `babel` dans la programmation d’une nouvelle classe.

---

les utilisateurs des *packages* `french` et `babel` ont pris des habitudes d’écriture en français auxquelles ils n’entendent pas renoncer lorsqu’ils emploieront notre classe<sup>63</sup>.

Comme [28, ch. 8] le montre, de telles adaptations, même si elles ne sont pas toujours très simples, ne nécessitent pas non plus une connaissance des moindres arcanes de  $\TeX$  et  $\LaTeX$ . Aussi, nous supposons que le lecteur de cette section est à même de les appliquer et nous concentrerons ci-après sur les aspects multilingues. Voici comment les aborder, en fonction du *package* dont on désire faciliter l’utilisation.

**french** Rappelons que la documentation [20] recommande de charger ce *package* en dernier, auquel cas nos éventuelles redéfinitions seront écrasées par celles du *package* `french`. La solution est de définir `french` comme option de notre classe, puis d’établir un ordre de personnalisation qui sera exécuté à la fin du chargement de la classe. Supposons qu’entre autres directives, nous ayons à redéfinir la présentation des sous-titres des figures, ainsi que la présentation des notes en bas de page. La figure 3 nous montre comment procéder.

**babel** Le cas de ce *package* est plus simple à traiter. L’ordre de chargement ne peut être inclus dans notre classe car cela obligerait à fixer une fois pour toutes les options utilisables. La solution consiste à tester le chargement séparé de ce *package*, lors du traitement de la directive « `\begin{document}` ».

---

63. Nous avons déjà développé une telle classe : c’est `cparalleles.cls` [27], utilisable pour l’écriture d’articles — en français, en anglais, ou en allemand — dans la revue *Calculateurs Parallèles*. Une distribution de tous les fichiers nécessaires, en format « `.tar.gz.uu` », est disponible à l’adresse <http://lib.univ-fcomte.fr/REVUE/CPRSR/auteurs/Quandonsoumet.html>.

Noms de mois	Nombres ordinaux	Autres mots-clés
<code>\bbljan</code>	<code>\bblfirsto</code>	<code>\bbland</code>
<code>\bblfeb</code>	<code>\bblsecondo</code>	<code>\bblchap</code>
<code>\bblmar</code>	<code>\bblthirdo</code>	<code>\bbled</code>
<code>\bblapr</code>	<code>\bblfourtho</code>	<code>\bbledby</code>
<code>\bblmay</code>	<code>\bblfiftho</code>	<code>\bbledn</code>
<code>\bbljun</code>	<code>\bblst</code>	<code>\bbleds</code>
<code>\bbljul</code>	<code>\bblnd</code>	<code>\bblin</code>
<code>\bblaug</code>	<code>\bblrd</code>	<code>\bblmasterthesis</code>
<code>\bblsep</code>	<code>\bblth</code>	<code>\bblno</code>
<code>\bbloct</code>		<code>\bblof</code>
<code>\bblnov</code>		<code>\bblp</code>
<code>\bbldec</code>		<code>\bblp</code>
		<code>\bblpdthesis</code>
		<code>\bblpp</code>
		<code>\bbltechrep</code>
		<code>\bblvol</code>

Table 5: Mots-clés des bibliographies en interface avec le *package* `babel`.

comme nous le montrons à la figure 4. Par comparaison avec la situation de la figure 3, aucun traitement n'est à prévoir pour les commandes `\@makecaption` et `\@makefnstext` dans la mesure où le basculement vers une option du *package* `babel` ne les redéfinit pas.

### 3.2. Aspects bibliographiques

Par rapport à ce qui a été dit au début du § 3, les mêmes besoins peuvent conduire au développement d'un nouveau style bibliographique. En outre, rappelons qu'aucun style bibliographique ne « colle » exactement aux normes françaises. Mais là, l'utilitaire `makebst` (voir [21, § 13.9] pour une introduction et [13] pour une présentation plus approfondie) vient à notre secours et nous permet de construire un nouveau style *ad hoc*. Il est de plus possible d'interfacer les styles produits par `makebst` avec le *package* `babel` et nous allons montrer maintenant quel parti nous pouvons en tirer.

La production d'un style bibliographique au moyen de `makebst` en interface avec le *package* `babel` suppose l'existence d'un fichier `babelbst.tex`, à définir, ce fichier destiné à être lu au début du traitement de la bibliographie (c'est-à-dire au début de la lecture du fichier « `.bbl` ») devant contenir des définitions adéquates pour les commandes données dans la table 5 et non définies dans les fichiers du *package* `babel` « standard ».

---

```

@BOOK{crichton1976,
  AUTHOR = {Michael Crichton},
  TITLE = {Eaters of the Dead},
  PUBLISHER = {Arrow},
  YEAR = 1976,
  NOTE = {Retitled 'The 13th Warrior' in 1999},
  LANGUAGE = english}

```

Figure 5: Ajout d'un champ « LANGUAGE » à une référence bibliographique.

---

À ce point, deux choix sont possibles :

- considérer qu'une option du *package* `babel` est choisie globalement pour toute la bibliographie<sup>64</sup> ;
- ou souhaiter que chaque référence soit complètement explicitée au moyen de la langue dans laquelle elle a été écrite. Ce qui signifie par exemple que si l'on cite un document publié durant un mois de janvier, on spécifiera « janvier » pour un document écrit en français, « *January* » pour un document en anglais, « *Januar* » pour un document en allemand, ...

C'est le second choix que nous allons détailler afin de montrer qu'il ne nécessite au fond pas trop d'adaptations et en tous cas une connaissance minimale du langage employé pour programmer les styles de `BIBTEX`<sup>65</sup>. La proposition reprend l'idée donnée dans [30, § 284], mise en œuvre dans le *package* `mlbib` [37] : l'ajout d'un champ `language` aux références bibliographiques, comme le montre la figure 5.

Revenons à présent au fichier `babelbst.tex` et examinons l'esquisse donnée dans la figure 6. La commande `\addto` du *package* `babel` permet d'enrichir une commande déjà existante. En pratique, on l'utilise pour enrichir les commandes de nom `\extras⟨L⟩` où « `⟨L⟩` » est une langue connue par le *package* `babel`. Pour chacune des langues utilisées dans nos documents, nous devons donc étendre les commandes `\extras...` correspondantes, en définissant à l'intérieur d'un bloc les commandes données dans la table 5.

Il est par ailleurs inutile dans ce cas d'enrichir les commandes `\noextras...`, car en cas de basculement vers une autre langue, les « nouvelles » définitions de ces commandes remplaceront les « anciennes ».

---

64. Ce qui peut aussi se réaliser au moyen du *package* `oxford` [5].

65. [21] donne quelques indications à ce sujet, le § 13.7 introduit brièvement le langage et le § 13.8 montre comment adapter légèrement un style. La référence est [43].

L'exemple suivant avec l'option `frenchb` montre comment procéder de façon générale :

```
\expandafter\ifx\csname l@frenchb\endcsname\relax\else%
\addto{\extrasfrenchb}{%
%% Months:
\def\bbljan{janvier}
\def\bblfeb{f\`{e}vrier}
...
%% Ordinal numbers:
\def\bblfirsto{1\up{er}}
...
}
\fi
```

... le test situé au début protégeant les lignes suivantes dans le cas où la langue correspondante — n'a pas été sélectionnée parmi les options du *package* `babel`, c'est-à-dire n'est pas utilisée dans le document en cours de traitement.

Rappelons que ce fichier `babelbst.tex` est destiné à être lu au début du traitement de la bibliographie. Après les redéfinitions liées aux options que nous utilisons dans le *package* `babel`, nous forçons à ce moment la re-sélection de la langue utilisée à ce point du document, ce qui a pour conséquence l'exécution de la commande `\extras...` correspondante, et donc les mots-clés bibliographiques de cette langue sont connus et utilisables en l'absence d'un champ `LANGUAGE` spécifiant explicitement une autre langue à utiliser <sup>a</sup> :

```
\makeatletter
\select@language{\languagename}
\makeatother
```

a. À propos de l'emploi des commandes `\makeatletter` et `\makeatother`, cf. [21, § 2.1.1].

Figure 6: Comment réaliser un fichier `babelbst.tex`.

Considérons à présent le fichier de style « `.bst` » produit par l'utilitaire `makebst` <sup>66</sup> : nous avons reproduit dans la figure 7 les modifications à apporter pour interfacer complètement l'aspect multilingue, les lignes modifiées ou

66. Lorsque nous avons établi la classe `cparalleles.cls` [27], nous avons fourni une possibilité d'interface avec le *package* `babel` en le style bibliographique `cparallelesb.bst`, accompagné d'un fichier `babelbst.tex`. Mais comme nous ne voulions pas reposer sur des modifications des fichiers « `.bib` » des utilisateurs, nous avons simplement fourni des commandes `\RefInEnglish`, `\RefInFrench`, `\RefInGerman` — ainsi qu'une commande `\DefaultRef`, équivalente à `\RefInEnglish` — permettant à un utilisateur d'effectuer des changements de langue en amendant lui-même le fichier « `.bb1` » produit. La solution que nous proposons ci-après nous permet d'aller plus loin dans l'automatisation des changements de langue.

ajoutées par rapport au fichier original généré par `makebst` étant indiquées par le signe «  $\Leftarrow$  ». À noter que l'ordre adopté dans les extraits donnés facilite la compréhension des modifications, mais n'est pas celui dans lequel ces unités doivent apparaître dans le fichier, dans la mesure où une unité doit être définie avant d'être utilisée.

Tout d'abord, ajouter « `language` » aux champs reconnus par `BIBTEX`, c'est-à-dire enrichir l'ordre `ENTRY` : cf. figure 7.

Ensuite, dans le cas où le champ `LANGUAGE` est absent, nous allons considérer que la langue à utiliser est celle qui est sélectionnée au moment où la bibliographie apparaît dans le document (cf. figure 6). Nous pouvons donc convenir que le champ `language` sert à déclencher l'ordre de sélection *locale* de la langue, ordre à insérer — au moyen de l'environnement `otherlanguage` du *package* `babel` — pour chaque référence bibliographique concernée dans le fichier « `.bbl` ». Il est possible de spécifier directement l'ordre correspondant dans les fichiers « `.bib` » — par exemple « `LANGUAGE = "\begin{otherlanguage}{czech}"` » — nous pouvons aussi améliorer la convivialité par des définitions comme celles des macros `english`, `frenchb` et `german` (cf. figure 7), c'est ce qui nous permet d'utiliser le champ `LANGUAGE` comme nous l'avons fait à la figure 5.

L'idée de base est d'insérer l'ordre de sélection de la langue immédiatement après la commande `\bibitem` :

```
\bibitem{crichton1999}
\begin{otherlanguage}{english}Michael \textsc{Crichton}: ...
...
\end{otherlanguage}
```

Ceci nous fait modifier les fonctions de style `output.bibitem` et `fin.entry` (cf. figure 7) pour insérer respectivement « `"\begin{otherlanguage}{...}"` » et « `"\end{otherlanguage}"` ». Ne pas modifier la dernière ligne de la fonction de style `output.bibitem` comme nous l'avons indiqué provoque le comportement suivant dans le cas d'une référence sans auteur ni rédacteur en chef (*editor*) :

```
\bibitem{code-typographique1993}
\begin{otherlanguage}{frenchb}: \emph{Code typographique...}
...
```

car `BIBTEX` détecte que quelque chose a été écrit avant le titre et inscrit le séparateur (ici, « `:` ») en conséquence. Nous remédions à ce problème en spécifiant un état supplémentaire pour la variable `output.state` (cf. figure 7, p. 208). Il ne nous reste plus alors qu'à amender la fonction de style `add.colon`, déclenchant éventuellement l'écriture du deux-points... et le résultat est tel que vous pouvez le voir dans la bibliographie du présent article.



---

```

ENTRY
{ address
  author
  ...
  language                                ↵
  ...
}
{}
{ label }

MACRO {english} {"\begin{otherlanguage}{english}} ↵
MACRO {frenchb} {"\begin{otherlanguage}{frenchb}} ↵
MACRO {german} {"\begin{otherlanguage}{german}} ↵

FUNCTION {output.bibitem}
{ newline$
  "\bibitem{" write$
  cite$ write$
  "}" write$
  newline$
  language empty$                          ↵
  { "" }                                    ↵
  { language }                             ↵
  if$                                       ↵
  after.languageswitch 'output.state :=    ↵
}

FUNCTION {fin.entry}
{ add.period$
  write$
  language empty$                          ↵
  'skip$                                    ↵
  { "\end{otherlanguage}" write$ newline$ } ↵
  if$                                       ↵
}

```

Figure 7: Insertion de multilinguisme dans un fichier « .bst ».

---

```

INTEGERS
{ output.state
  before.all
  after.languageswitch      ↵
  mid.sentence
  after.sentence
  after.block
}

FUNCTION {add.colon}
{ duplicate$ empty$
  'skip$
  { output.state after.languageswitch =      ↵
    'skip$                                    ↵
    { " :" * add.blank }                    ↵
  } if$                                       ↵
}
if$
}

```

Figure 7 (*suite et fin*): Insertion de multilinguisme dans un fichier « .bst ».

---

## Conclusion

Presque tous les ouvrages sur T<sub>E</sub>X ou L<sup>A</sup>T<sub>E</sub>X citent bien évidemment des règles typographiques, ne serait-ce que superficiellement. Dans ce cadre, les ouvrages en français mentionnent les adaptations aux règles françaises : [7, § 26.1], [20, § 1.1], [21, § 9.3.1], [33, ch. VI], [48, ch. 7]. C'est aussi ce que fait, dans une plus large mesure, le *Guide local (L<sup>A</sup>)T<sub>E</sub>X du LORIA* [28, ch. 7]. On pourra également trouver des informations, voire des utilitaires, sur les sites du réseau CTAN<sup>67</sup>.

Revenant aux règles typographiques dans leur globalité, il est certain que cette introduction, aussi didactique soit-elle, n'est pas assez exhaustive pour un auteur qui s'apprête à écrire un gros ouvrage. Dans ce cas, rien ne vaut un bon code typographique de référence : [12, 22, 25, 36] pour la langue française<sup>68</sup>

---

67. *Comprehensive T<sub>E</sub>X Archive Network*. Le site du réseau CTAN le plus accessible en France est <ftp://ftp.loria.fr/pub/unix/ctan/>.

68. Auxquels nous pouvons ajouter [23], qui donne pas mal d'indications sur la composition typographique du français, même si ce n'est pas la fonction première de ce livre. De même, [46] inclut une annexe intitulée *Guide typographique*.

ou [9, 11] pour la langue anglaise. Mais nous pensons que cet article contient le matériel nécessaire pour les lettres et communications de la « vie professionnelle de tous les jours ». Voici également des références supplémentaires — non exhaustives — sur des points techniques précis :

- pour la mise en pages : [24, 44] ;
- pour la composition des titres : [1] ;
- pour la mise en forme de pages de titres : [38, 39] ;
- pour l'emploi des diverses nuances visant à faire ressortir une information (soulignés, caractères gras ou italiques) : [3] ;
- pour l'emploi des lettres capitales en français : [4] ;
- à la lisière de la typographie et des règles grammaticales : [10, 29], consacrés à la ponctuation.

Nous avons pu, dans la première section, insister sur la simplification en donnant l'impression d'oublier que tout le monde, dans la profession, ne la considère pas comme un avantage. C'est vrai... mais beaucoup de typographes en ressentent le besoin. D'abord parce qu'il existe des règles décidément trop complexes<sup>69</sup>, ensuite parce qu'une analyse comparative des divers ouvrages de référence révèle immédiatement de nombreuses divergences. Comment exiger d'un auteur dont la typographie n'est pas la spécialité qu'il se conforme à des usages sur lesquels les experts ne s'accordent pas ? Comme l'écrit judicieusement [25], personne ne songe à excommunier un auteur qui ne suivrait pas au pied de la lettre les recommandations du Code typographique. Mais si l'on souhaite que de plus en plus d'auteurs soignent l'aspect typographique, on ne peut pas exiger de tous qu'ils ouvrent un dictionnaire de règles à la moindre hésitation. Seules la clarté et l'homogénéité rendront les règles typographiques accessibles à tous et applicables par tous. De plus, force nous est de constater que l'accès à un plus grand nombre se traduit toujours par une simplification. Quand une langue a vu son orthographe fixée tôt dans l'histoire, cette orthographe était en réalité réservée aux érudits. Lorsque l'orthographe d'une langue a été fixée relativement récemment, circulait déjà l'idée de l'éducation pour tous, et il en a en général résulté une orthographe beaucoup plus simple. La multiplication, sur le *World Wide Web*, des pages écrites avec un langage de formatage pauvre comme HTML<sup>70</sup> peut l'être — du moins en ce qui concerne les textes imprimés — nous montre que n'est pas typographe qui veut. Mais, encore une fois, l'aide que L<sup>A</sup>T<sub>E</sub>X et ses divers *packages* apportent devrait continuer à assurer une très bonne qualité aux textes produits, même si l'auteur n'est pas un spécialiste en typographie.

---

69. L'un des exemples les plus représentatifs est sans conteste l'emploi des lettres capitales dans les énoncés de lieux géographiques : ainsi, nous devrions écrire « le Mont-Blanc » et « le massif du mont Blanc ».

70. *HyperText Markup Language*.

## Glossaire

- alinéa** n. m. Latin *a lineā*, « (en s'écartant) de la ligne ». Renforcement de la première ligne d'un paragraphe dans un texte. Passage compris entre deux de ces lignes en retrait.
- autonyme** adj. De *auto-* et grec ὄνομα, « nom ». LOG., LING. Qui se désigne lui-même comme signe dans le discours, en parlant d'un mot ou d'un énoncé. *Dans* « très est un adverbe », très est *autonyme*.
- autonymie** n. f. De *autonyme*. LOG., LING. Caractère d'un mot, d'un énoncé autonome\*. [...]
- cadrat** n. m. Latin *quadratus*, « carré ». IMPRIM. Petit lingot de métal plus bas que les lettres employé par les typographes pour laisser des blancs et remplir la justification des lignes ; le blanc.
- cadratin** n. m. De *cadrat*. IMPRIM. Cadrat\* de l'épaisseur d'un caractère. — Espace correspondant à un cadrat<sup>71</sup>.
- capitale** n. f. [...] **2.** Lettre imprimée dont le dessin diffère de celui du bas de casse, et qui sert à commencer une phrase, un nom propre, écrire un titre, etc. [...] *Grande, petite capitale*. [...]
- cas** n. f. Italien *cassa*, « caisse ». IMPRIM. Boîte divisée en casiers contenant les caractères nécessaires au compositeur. [...] *Haut de casse* : partie supérieure de la caisse, qui contient les caractères les moins fréquemment employés. *Bas de casse* : renfermant les caractères courants. BAS DE CASSE, n. m. Ce caractère, lettre minuscule (opposé à *capitale*). [...]
- césure** n. f. Latin *cæsura*, « coupure », de *cædere*, « couper ». Repos à l'intérieur d'un vers après une syllabe accentuée. [...]
- corps** n. m. Latin *corpus*. [...] **II.** [...] **2.** TYPOGR. *Corps d'une lettre* : la dimension d'un caractère d'imprimerie<sup>72</sup>. [...]
- diacritique** adj. Grec διακριτικός, « qui distingue ». [...] *Signe diacritique* : signe graphique (point, accent, cédille) portant sur une lettre ou sur un signe phonétique, et destiné à en modifier la valeur ou à empêcher la confusion entre homographes\*. [...]
- digramme** n. m. De *di-* et [-]γράφμα. LING. Groupe de deux lettres représentant un seul son (comme *in* [ɛ̃] dans *matin* ou *ch* [ʃ] dans *chat*).
- division** n. f. [...] **3.** [...] TYPOGR. Petit tiret placé en fin de ligne, après une partie d'un mot, pour indiquer que l'autre partie en est reportée à la ligne suivante. [...]

71. [22, § 216, note 1] est plus précis : « Petit bloc de métal utilisé dans la composition typographique et qui occupe un blanc carré de la valeur du corps\*. Pratiquement, il correspond à peu près, dans les types de caractères courants, à la place que prend une « M ». [...] »

72. [22, § 8] précise : « [...] Le corps s'exprime en points\* et définit l'épaisseur de métal nécessaire pour comporter toute la lettre, compte tenu des hampes et des jambages\* ». »

- empattement** n. m. [...] **1.** [...] TYPOGR. Trait horizontal plus ou moins épais au pied et à la tête d'un jambage.
- espace** n. f. **1.** TYPOGR. Petite tige métallique moins épaisse que les caractères, qui sert à espacer les mots, les lettres à l'intérieur d'une ligne. [...] **2.** Blanc placé entre les mots ou les lettres. [...]
- fonte** n. f. [...] **III.** IMPRIM. ANCIENNT Ensemble de caractères d'un même type (fondus ensemble). [...]
- graphie** n. f. Grec γράφειν, « écrire ». [...] **2.** Manière dont un mot est écrit. [...]
- homographe** adj. et n. m. LING. Se dit des mots qui ont même orthographe. [...]
- insécable** adj. Latin *insecabilis*, de *secare*, « couper ». Qui ne peut être coupé, divisé, partagé. [...]
- jambage** n. m. De *jambe*. [...] **2.** Chacun des éléments verticaux des lettres « m », « n », et « u ». *Les trois jambages du « m »*. — Trait vertical (du « p », du « q ») situé au-dessous de la ligne. [...]
- justifier** v. tr. [...] **7.** IMPRIM. [...] *Justifier une ligne*, la mettre à la longueur requise au moyen de blancs.
- majuscule** adj. et n. f. *Lettre majuscule* : lettre manuscrite plus grande que la minuscule, d'un dessin différent, qui se met au commencement des phrases, des vers, et de certains noms de choses personnifiées. [...]
- minuscule** adj. et n. f. Latin *minusculus*, « un peu plus petit », « assez petit ».  
**1.** Lettre minuscule (opposé à *majuscule*), petite lettre courante d'une forme particulière. *Caractère minuscule* ou *bas de casse*. [...]
- paragraphe** n. m. latin médiéval *paragrophus*, grec παράγραφος, « écrit à côté ». **1.** Division d'un écrit en prose, offrant une certaine unité de pensée ou de composition. *Paragraphes d'un chapitre. Les alinéas d'un paragraphe*. [...] **2.** Signe typographique (§) présentant le numéro d'un paragraphe.
- point** n. m. Latin *punctus*, « piqûre », de *pungere* → « poindre ». [...] **IV.** [...] **4.** [...] TYPOGR. Unité de dimension des caractères d'imprimerie<sup>73</sup>. [...]
- police** n. f. [...] **2.** TYPOGR. *Police de caractères* : assortiment complet des caractères d'une même famille (même forme). [...]
- typographie** n. f. De *typo-* et [-]γράφειν. **1.** Ensemble des techniques et des procédés permettant de reproduire des textes par l'impression d'un assemblage de caractères en relief ([...]). SPÉCIALT Les opérations de composition. [...] **2.** Manière dont un texte est imprimé (quant au type des caractères, à la mise en page, *etc.*) [...]

---

73. L'équivalence est 1 mm = 2,66 points.

## Références bibliographiques

- [1] Jacques ANDRÉ : *Titres : à lire, à voir ou à dire ? Cahiers GUTenberg*, Vol. 15, p. 33–42. Juillet 1990.
- [2] Jacques ANDRÉ : *ISO-Latin-1, norme de codage des caractères européens ? trois caractères français en sont absents ! Cahiers GUTenberg*, Vol. 25, p. 65–77. Novembre 1996.
- [3] Jacques ANDRÉ : *Souligné, gras, italique ou couleur ? Le Micro-Bulletin*, Vol. 66, p. 124–137. Novembre 1996.
- [4] Jacques ANDRÉ & Jeanine GRIMAUULT : *Leçons de microtypographie : 1. emploi des capitales (première partie). Cahiers GUTenberg*, Vol. 6, p. 42–50. Mars 1991.
- [5] Peter ANTMAN: *Oxford Style Package*. Available at CTAN archive: [.../ctan/biblio/bibtex/contrib/oxford/](http://ctan/biblio/bibtex/contrib/oxford/). Version 0.4. 1997.
- [6] Fernand BAUDIN : *L'effet Gutenberg*. Éditions du Cercle de la Librairie, Paris. 1994.
- [7] Joannes BRAAMS: *Babel, a Multilingual Package for Use with L<sup>A</sup>T<sub>E</sub>X's Standard Document Classes*. Part of L<sup>A</sup>T<sub>E</sub>X' distribution. Version 3.6. April 1999.
- [8] Sophie BRISSAUD : *La lecture angoissée, ou la mort du correcteur. Cahiers GUTenberg*, Vol. 31, p. 38–44. Décembre 1998.
- [9] Judith BUTCHER: *Copy-Editing. The Cambridge Handbook for Editors, Authors, Publishers*. 3rd edition. Cambridge University Press. 1992.
- [10] Nina CATACH : *La ponctuation*. N° 2818 in *Que sais-je ?*, 2<sup>e</sup> édition. Presses universitaires de France. Janvier 1996.
- [11] *The Chicago Manual of Style*. The University of Chicago Press. The 14th edition of a manual of style revised and expanded. 1993.
- [12] *Code typographique. Choix de règles à l'usage des professionnels du livre*. Fédération nationale du personnel d'encadrement des industries polygraphiques et de la communication, Paris. 17<sup>e</sup> édition. 1993.
- [13] Patrick W. DALY: *Customizing Bibliographic Style Files*. Part of L<sup>A</sup>T<sub>E</sub>X' distribution. Version 3.2. February 1999.
- [14] Jacques DÉARMÉNIEN : *La division par ordinateur des mots français : application à T<sub>E</sub>X*. *TSI*, Vol. 5, n° 4, p. 251–265. 1986.
- [15] Victor EIJKHOUT: *T<sub>E</sub>X by Topic. A T<sub>E</sub>Xnician's Reference*. Addison-Wesley Publishing Company. 1992.
- [16] Daniel FLIPO: *A babel Language Definition File for French*. Available at: <http://www.loria.fr/services/tex/packages.html#langues>. Version v1.3d. July 1998.

- 
- [17] Daniel FLIPO : *Francisation d'un format  $\LaTeX$  : nouveautés*. Cahiers GUTenberg, Vol. 32, p. 63–70. Mai 1999.
- [18] Daniel FLIPO, Bernard GAULLE & K. K. VANCUWENBERGHE : *Motifs de césure français*. Cahiers GUTenberg, Vol. 18. 1994.
- [19] Bernard GAULLE : *Comment peut-on personnaliser l'extension french de  $\LaTeX$  ?* Cahiers GUTenberg, Vol. 28-29, p. 143–157. Mars 1998.
- [20] Bernard GAULLE : *Notice d'utilisation du style french multilingue pour  $\LaTeX$* . Joint à la distribution de  $\LaTeX$ . Version 4.05b. Février 1999.
- [21] Michel GOOSSENS, Frank MITTELBACH and Alexander SAMARIN: *The  $\LaTeX$  Companion*. Addison-Wesley Publishing Company, Reading, Massachusetts. 1994.
- [22] Charles GOURIOU : *Mémento typographique*. Éditions du Cercle de la Librairie. 1973.
- [23] Maurice GRÉVISSE : *Le bon usage*. Duculot. Grammaire française. 12<sup>e</sup> édition refondue par André Goosse. 1988.
- [24] Louis GUÉRY : *Précis de mise en page*. 4<sup>e</sup> édition. CFPJ-éditions, Paris. 1995.
- [25] Louis GUÉRY : *Dictionnaire des règles typographiques*. Techniques rédactionnelles, 2<sup>e</sup> édition. CFPJ-éditions. Janvier 2000.
- [26] *Guide du typographe romand — Règles et grammaires typographiques à l'usage des auteurs, éditeurs, compositeurs et correcteurs de la langue française, 5<sup>e</sup> édition*. Groupe de Lausanne de l'Association suisse des typographes, Lausanne. 1993.
- [27] Jean-Michel HUFFLEN : *Mode d'emploi de la classe cparalleles. Version 2.1*. Documentation technique, Besançon. Janvier 1999.
- [28] Jean-Michel HUFFLEN, Denis RÆGEL & Karl TOMBRE : *Guide local ( $\LaTeX$ ) du LORIA. Millésime 1998*. Rapport technique 98–R–214, LORIA. Septembre 1998.
- [29] Raymond JACQUENOD : *La ponctuation maîtrisée*. N° 8017 in Savoirs. Marabout. 1993.
- [30] Marie-Paule KLUTH : *FAQ  $\LaTeX$  française pour débutants et confirmés*. Vuibert Informatique, Paris. Également disponible sur le réseau CTAN : `.../ctan/help/LaTeX-FAQ-francaise/`. Janvier 1999.
- [31] Donald Ervin KNUTH: *Computers & Typesetting. Vol. A: the  $\TeX$ book*. Addison-Wesley Publishing Company, Reading, Massachusetts. 1984.
- [32] Donald Ervin KNUTH: *Computers & Typesetting. Vol. E: Computer Modern Typefaces*. Addison-Wesley Publishing Company, Reading, Massachusetts. 1986.

- 
- [33] Thomas LACHAND-ROBERT : *La maîtrise de T<sub>E</sub>X et L<sup>A</sup>T<sub>E</sub>X*. Masson. 1995.
  - [34] Leslie LAMPORT: *L<sup>A</sup>T<sub>E</sub>X. A Document Preparation System*. Addison-Wesley Publishing Company, Reading, Massachusetts. 1986.
  - [35] Leslie LAMPORT: *L<sup>A</sup>T<sub>E</sub>X. A Document Preparation System. User's Guide and Reference Manual*. Addison-Wesley Publishing Company, Reading, Massachusetts. 1994.
  - [36] *Lexique des règles typographiques en usage à l'Imprimerie Nationale*. Imprimerie Nationale. 1990.
  - [37] Wenzel MATIASKE: *Multilinguale Zitierformate*. Siehe CTAN Archiv: `.../ctan/macros/latex/contrib/supported/mlbib/`. Oktober 1995.
  - [38] Hans Ed. MEIER: *Typographische Grundregeln*. Gelbe Berichte des Departments Informatik 167, Eidgenössische Technische Hochschule, Zürich. In: *Schriftgestaltung mit Hilfedes Computers—Typographische Grundregeln mit Gestaltungsbeispielen*. August 1991.
  - [39] Hans Ed. MEIER : *Règles fondamentales de mise en page*. *Cahiers GUTenberg*, Vol. 13, p. 5–38. Traduction française de [38] par Servilingue, Rennes. Juin 1992.
  - [40] Jean MÉRON : *Qualité et typographie. Études critiques*. Disponible auprès de l'auteur, La-Ferté-sous-Jouarre. Mars 1997.
  - [41] *Oxford Advanced Learner's Dictionary of Current English*. Oxford University Press. 1989.
  - [42] Oren PATASHNIK: *B<sub>B</sub>T<sub>E</sub>Xing*. Part of L<sup>A</sup>T<sub>E</sub>X' distribution. February 1988.
  - [43] Oren PATASHNIK: *Designing B<sub>B</sub>T<sub>E</sub>X styles*. Part of L<sup>A</sup>T<sub>E</sub>X' distribution. February 1988.
  - [44] Yves PERROUSSEAUX : *Mise en page et impression, notions élémentaires*. 2<sup>e</sup> édition. Atelier Perrousseaux, éditeur. 1996.
  - [45] Bernd RAICHLE: *Die Makropakete „german“ und „ngerman“ für L<sup>A</sup>T<sub>E</sub>X 2<sub>ε</sub>, L<sup>A</sup>T<sub>E</sub>X 2.09, Plain-T<sub>E</sub>X and andere darauf Basierende Formate*. Im Software L<sup>A</sup>T<sub>E</sub>X. Version 2.5. Juli 1998.
  - [46] *Les Usuels du Robert : dictionnaire des difficultés du français, par Jean-Paul Colin*. Dictionnaires Le Robert, Paris. 1993.
  - [47] *Le Petit Robert. Dictionnaire de la langue française*. Dictionnaires Le Robert, Paris. Juin 1996.
  - [48] Christian ROLLAND : *L<sup>A</sup>T<sub>E</sub>X par la pratique*. Éditions O'Reilly. Octobre 1999.